



# Valeur des Alpes

Cahier thématique III  
du PNR 48 «Paysages et habitats de l'arc alpin»

Point fort  
Mise en valeur ?!

Table ronde  
Promouvoir la vie et laisser émigrer



NFP 48  
PNR 48  
NRP 48



FONDS NATIONAL SUISSE  
DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE



## Impressum

### Editeur

Programme national de recherche 48 «Paysages et habitats de l'arc alpin» du Fonds national suisse, FNS, 3001 Berne

### Concept et rédaction

Urs Steiger, chargé de la communication du PNR 48, Lucerne

### Textes

Prof. Dr Bernard Lehmann, Zurich  
Andreas Stalder, Berne  
Felix Walter, Berne  
Helen Simmen, Altdorf  
Stefan Christen, Lucerne  
Pirmin Schilliger, Lucerne  
Urs Steiger, Lucerne

### Traduction

POLYLINGUA traductions, Château-d'Oex

### Correcteur

terminus, Andreas Vonmoos, Lucerne

### Graphisme

martin.brunner.associés

### Photographies

Priska Ketterer, Lucerne

### Photo montages

page 11:  
Alexandre Tangerini  
page 13:  
Adrienne Grêt-Regamey,  
ETH Zurich,  
à partir des photos  
de Foto Furter, Davos

Juillet 2006

Le paysage – en particulier le paysage alpin – est une contribution essentielle à l'image de marque très appréciée de la Suisse. Outre le tourisme national, de nombreuses autres branches de l'économie suisse en profitent. Qu'il s'agisse du secteur industriel des boissons ou celui du chocolat, des banques ou des assurances, des professionnels de la publicité ou des organisateurs d'événements – tous se réfèrent volontiers à la «suissitude» (swissness) et utilisent le paysage alpin en arrière-plan de leurs messages (publicitaires), en faisant appel à son caractère impressionnant ou bucolique, qu'il s'agisse du Lac Léman, du Cervin et de la Haute Engadine ou du pays d'Appenzell.

Mais cela ne signifie pas pour autant que la situation soit devenue plus simple pour la population et l'économie de l'arc alpin. Durant la moitié du siècle dernier, les différentes mesures telles que la Loi fédérale sur l'aide aux investissements (LIM), la péréquation financière (PF), le taux de TVA préférentiel pour l'hôtellerie et les subventions agricoles – soutenant la stratégie poursuivie en Suisse du peuplement décentralisé – ont en fait ralenti ou empêché des dynamiques de développement telles que l'on a pu en observer dans les pays voisins. Pourtant, ce sont avant tout les régions alpines périphériques qui déplorent une fuite des cerveaux, et les branches économiques traditionnellement dominantes en région alpine – l'agriculture et le tourisme – subissent une pression de plus en plus forte de la concurrence globale.

Le paysage reste une ressource naturelle essentielle de l'arc alpin, pour lequel la demande en provenance des zones urbaines suisses mais aussi de l'Europe

# La valeur des Alpes – Utilisation du territoire et mise en valeur

et d'outre-mer est très forte. La mise en valeur nécessite à la fois une stimulation de l'innovation – telle qu'envisagée par la nouvelle politique régionale – et un dépassement des structures empêchant la collaboration entre les régions et entre les secteurs. La mise en valeur requiert également une approche consciente du marché urbain, où existe une demande pour le paysage, en particulier pour un paysage intact ou sauvage.

Les projets du PNR 48 qui ont traité de l'utilisation du territoire et de la mise en valeur du paysage explicitent la valeur économique du paysage et les différents mécanismes qui y sont liés. Ils proposent également des pistes à suivre et montrent comment un développement respectueux du paysage pourrait être suivi. Les connaissances provenant des projets ont déjà partiellement pris place dans le débat national. Grâce à la collaboration avec des partenaires locaux, les stratégies proposées sont intégrées dans l'activité quotidienne ou davantage approfondies dans le cadre de projets futurs.

*Prof. Dr Hans Elsasser  
Membre du comité de direction*

## Editorial

- 1 Valeur des Alpes – Utilisation du territoire et valeur ajoutée

## Point fort

- 3 Mise en valeur?!
- 7 Conciliation des intérêts autour du produit «paysage»
- 8 Valeur et valeurs des Alpes

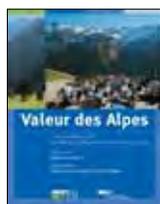
## Projets de recherche

- 9 Transferts financiers entre l'arc alpin et le reste de la Suisse
- 11 De la valeur des beaux paysages
- 13 Quel est le prix du paysage?

- 15 L'entreprise région alpine
- 18 *Les touristes journaliers ne se laissent pas facilement guider*
- 20 *De grands projets pour une montagne précieuse*
- 22 L'accessibilité met les destinations sur la bonne voie
- 25 Service public à la montagne : des faits plutôt que des mythes
- 28 Perspectives d'avenir pour les régions labellisées
- 31 *Binntal: potentiel pour une future région labellisée*

## Table ronde

- 33 Promouvoir la vie et laisser émigrer



## Point fort

### Mise en valeur ?!

La nouvelle formule magique, c'est la «mise en valeur». Qui peut mettre quoi en valeur, comment ? Première ébauche de classement.

## 2 Projets de recherche

### L'entreprise région alpine

Un modèle de gestion d'entreprise et un système de monitoring doivent aider les régions touristiques à orienter efficacement leur avenir, maîtriser des stratégies ciblées et les mener à bien.

## 9 Table ronde

### Promouvoir la vie et laisser émigrer

Des représentants d'Avenir Suisse, du Groupe-ment suisse pour les régions de montagne (SAB) et des scientifiques du PNR 48 se sont rencontrés pour échanger leurs points de vue.





# Mise en valeur ?!

**La nouvelle formule magique, c'est la «mise en valeur». Qui peut mettre quoi en valeur, et comment? Première ébauche d'analyse.**

*Texte Felix Walter\*, Ecoplan, Berne*

*Passage à niveau non gardé de la gare de Boden, dans le Simmental : Le sol sous mes pieds est légèrement gelé. Le paysage émerge des brumes matinales et dévoile sa beauté sous les premiers rayons du soleil d'automne. Le souffle haletant d'un adepte du jogging manquant d'entraînement, le cri interminable d'un oiseau – et le clapotis de la Simme. Mon poulx s'emballent, et dans ma tête, les premières réflexions sur le thème «Mise en valeur» se bousculent : mise en marche, mise en circuit, mise en échec, mise en application, mise en valeur, mise à prix... chaque chose a son prix – et que restera-t-il de tout ça après une bonne douche chaude... ?*

«Mise en valeur des paysages et habitats», cet intitulé demande une explication sémantique. Mes dictionnaires ne donnent pour «mise en valeur» qu'une référence à Jules Romains. Sur Google, en revanche, on trouve 37 500 entrées pour l'équivalent allemand «Inwertsetzung» et 1,67 millions d'entrées pour «mise en valeur» ! L'expression française, qui sonne mieux, est donc plus répandue, mais aussi plus large.

Difficile de trouver une définition exacte. On pourrait peut-être proposer : La mise en valeur des paysages et des habitats englobe l'identification et l'exploitation de plusieurs de leurs éléments présentant une valeur du point de vue social, écologique ou économique. Dans l'exemple de l'arc alpin, il va falloir déterminer de quelles valeurs et surtout de quel type d'exploitation il pourrait s'agir.

## **Le point de vue économique...**

Les paysages et habitats peuvent «mettre en valeur», et donc exploiter économiquement leurs ressources, essentiellement sous la forme de biens privés ou publics. Les biens et services privés sont, par exemple, des produits de l'agriculture, l'hébergement, la restauration et les services de transports touristiques. Les «labels» de qualité sont utiles pour démontrer et garantir aux consommatrices et aux consommateurs la valeur spécifique des produits régionaux. Il peut être du rôle de l'Etat de protéger ces labels de qualité et donc de créer un marché qui fonctionne et dans lequel consommatrices et consommateurs peuvent décider s'ils sont prêts à payer un produit alpin plus cher.

Les biens sont publics, pour simplifier, quand ils ne sont pas commercialisables. «Le marché se dérobe», dit l'économie. Par exemple, on ne peut faire payer l'air pur et le beau temps, parce qu'il est impossible de priver le consommateur de la jouissance de ces biens. Dans certains cas – par exemple celui d'un parc naturel – il serait peut-être onéreux, mais néanmoins possible, de demander un prix d'entrée. En termes d'économie politique, cependant, il paraît plus judicieux d'en faire bénéficier autant de visiteurs que la capacité le permet et non de les tenir à distance par des prix élevés. Dans les deux cas, le marché ne conduit pas à des solutions optimales du point de vue de l'économie politique. Que peut donc faire l'Etat ? Il peut par exemple rémunérer les «producteurs» de ces biens publics pour leurs prestations, comme il le fait directement avec les surfaces de compensation écologique.

Le prix ne dépend alors pas du marché, mais relève du choix politique. A cet égard, des études sur l'utilisation de ces biens peuvent s'avérer utiles (voir aussi les articles p. 11 et p. 13).

*Les associations d'idées du jogging matinal resurgissent... Il faut trouver des valeurs : Que serait le jogging sans ce paysage de montagnes ?! Et il faut vous donner le juste prix. La mise en valeur, c'est aussi la mise en place de règles pour les cas où le marché se dérobe.*

### **... plus que celui du commerce**

L'approche économique le montre bien : la mise en valeur a un aspect purement économique et un aspect socio-économique.

Le premier correspond à la «commercialisation» au sens global et positif du terme : les ressources naturelles telles que la beauté du paysage ou la neige doivent être habilement combinées avec des produits ou des services et trouver un marché. Toutefois, ce n'est pas chose facile, car la concurrence est rude et les niches de plus en plus difficiles à trouver. Mais il existe cependant des exemples intéressants comme le «Fluvarium – Centre de compétence de l'eau» ou les efforts déployés au niveau international en matière de tourisme rural ([www.destilink.net](http://www.destilink.net)).

Le «côté socio-économique», quant à lui, révèle que dépenser de l'argent pour certaines prestations qui ne sont pas directement

« Pour conclure le débat économique et politique : le paysage matinal du Simmental a pour moi une valeur émotionnelle également. C'est d'ailleurs ce qui rend les débats si vivants. »





### Contributions à la mise en valeur du PNR 48

Les divers projets du PNR 48 apportent leur contribution aux questions soulevées. Soulignons-en quelques-uns :

**Le projet de Nils Soguel** (voir p. 11) montre que les beaux paysages se retrouvent dans la valeur de l'immobilier. Les loyers augmentent proportionnellement à la qualité du paysage. L'offre du site considéré en termes de pistes skiabiles est un facteur encore plus déterminant à cet égard. Les projets Bebi et Schwarzwälder (voir p. 13) développent d'autres méthodes d'évaluation de l'influence du paysage.

**Le projet de Thomas Bieger et Heinz Rütter** (voir p. 15) indique les stratégies possibles en matière de développement touristique et économique régional. La situation est particulièrement difficile pour les régions ne se trouvant pas à proximité d'une agglomération et ne disposant pas – ou plus – d'une offre touristique compétitive. Les régions dites «périphériques» connaissent aussi des difficultés.

**D'après le projet d'Alain Thierstein** (voir p. 25), les services d'infrastructure (télécommunications, poste, transports publics régionaux, électricité) ne jouent souvent pas un rôle déterminant dans le développement de la région.

**Il ne faut pas espérer d'importants revenus** des parcs naturels – en tout cas d'après le projet de Erwin Rüegg (Cahier thématique II, p. 16). Pour générer des recettes supplémentaires, il faut combiner les utilisations traditionnelles avec de nouveaux services, essentiellement à destination des touristes. Le coût en ressources lié au lancement et à l'exploitation d'un parc ne doit pas non plus être sous-estimé.

**Les projets de Priska Baur et de Stefan Pfefferli** (SULAPS, Cahier thématique II, p. 20) traitent des potentiels futurs de

l'agriculture en montagne. L'agriculture peut contribuer positivement à la réalisation de paysages attrayants pour les touristes et les résidents.

**En matière de tourisme**, les réseaux de transport sont une condition importante pour la mise en valeur : Le projet de Kay Axhausen (voir p. 22) montre que l'accessibilité a globalement connu une nette amélioration au cours des dernières décennies. Toutefois, cela n'a que partiellement contribué au développement de la population ou à l'essor économique des remontées mécaniques.

**Le projet FUNalpin de Martin Boesch** (voir p. 28) s'est intéressé à la question de savoir comment développer, certifier et mettre en place une région labellisée. Un label officiel ne peut renforcer les chances de développement d'une région que si le consommateur attribue une valeur réelle à ce label. Les labels pourraient cependant aussi jouer un rôle dans le financement des biens publics par l'Etat.

**Le projet de René L. Frey** (Cahier thématique II, p. 26) présente, entre autres, les formes de financement possibles pour la protection de régions alpines – comme un fonds pour l'environnement (exemple : Land Trusts ou fiducies foncières semi-gouvernementales) ou des droits de développement qui pourraient être gérés entre réserves naturelles et agglomérations.

**Enfin, les conclusions du projet ALPAYS de Felix Walter** (voir p. 9) montrent que la population de l'arc alpin paie sensiblement moins d'impôts et perçoit, par habitant-e, plus de fonds de la péréquation financière et plus de subventions que le reste de la Suisse. Ce soutien peut être considéré comme une disposition à la compensation des charges.



commercialisables est envisageable et peut aussi être viable sur le plan socio-économique. Le tout, c'est de trouver les bonnes incitations pour que le bien public effectivement recherché soit produit – par exemple le traitement des eaux ou l'entretien d'un sentier de randonnée – et non des «actes manqués» comme des surplus laitiers ou des excédents de beurre, et donc d'autres problèmes écologiques. En bref, il faut exploiter la protection – ou la volonté de protection – (voir le projet PNR 48 de Erwin Rüegg «Comment transformer des paysages alpins en facteur de développement ?», Cahier thématique II, p. 16).

### Tentative de récapitulation

- Les ressources locales, en particulier les paysages, mais aussi les atouts économiques, peuvent être considérés et exploités du point de vue économique comme des biens privés ou publics. Les contreparties (indemnités) devront donc, selon le cas, provenir du marché, des bénéficiaires ou de la communauté (Etat).
- Les biens privés – comme les denrées alimentaires issues de l'agriculture de montagne ou les services touristiques – doivent se positionner sur le marché comme «une spécialité», pour laquelle la qualité et l'origine – garanties, en tout état de cause, par des labels et des procédures de certification – représentent une valeur (ajoutée) importante.
- La beauté des paysages peut aussi être «commercialisée» indirectement sous la forme de produits non vendables – que ce soit par l'exploitation dans le cadre du tourisme ou au moyen de fonds pour la protection des paysages. Dans l'ensemble de la Suisse, on est prêt à y mettre le prix (valeurs d'option et d'existence). En cas de rémunération, la contrepartie – à savoir l'utilisation «immatérielle» correspondante – devra être garantie par des contrats de service ou autres.
- L'arc alpin produit l'essentiel de ses moyens. Le tourisme joue à cet égard un rôle important. Les prestations compensatoires en

faveur de l'arc alpin sont significatives. Mais les écarts de niveau de vie qui persistent en dépit de ces aides sont tout aussi significatifs.

- Dans de nombreux domaines, les mécanismes compensatoires manquent aujourd'hui de transparence et d'efficacité. Ils suscitent de faux espoirs et ont de nombreux effets secondaires indésirables. Certaines subventions contribuent certes à la protection de la nature et des paysages. Mais l'impact négatif sur la nature et les paysages des subventions versées dans le transport, l'agriculture et le tourisme devrait être bien plus important encore.
- Les services d'infrastructure – ou services publics – ont une importance majeure pour le développement économique des régions alpines. Mais d'autres facteurs locaux sont d'une importance tout aussi grande, voire supérieure. Reste à prendre en compte «l'impact global» (ensemble des impacts cumulés) des diverses mesures sur l'attrait du site et les possibilités de développement de ces régions.
- L'accessibilité des régions alpines est un facteur déterminant pour le tourisme. Mais un meilleur système de transport peut avoir aussi bien des effets négatifs (exode rural, impact sur l'environnement et augmentation du tourisme journalier) – que positifs (meilleure attractivité).
- La valeur du paysage se mesure par la disposition à payer, par exemple sous la forme de loyers plus élevés dans des sites privilégiés ou de coûts de déplacement que l'on est prêt à accepter. Il existe également d'autres systèmes d'évaluation permettant de mieux s'approcher de cette valeur. On ne peut toutefois en déduire directement un «droit à l'indemnisation».
- La politique régionale actuelle s'appuie sur les innovations et l'utilisation créative des ressources locales. Le potentiel économique de ces stratégies demeure cependant limité. L'assurance-qualité garantie par les labels et la surveillance ciblée du développement régional durable sont autant de paramètres pouvant contribuer à l'utilisation du potentiel économique sans remettre en cause l'environnement. Il n'en demeure pas moins que de nombreuses régions alpines continueront à avoir besoin d'aide, notamment financière. L'importance de la décentralisation de la population et l'expression de la disposition à la financer sous forme de transferts de toutes sortes demeure une question fondamentale sur le plan politique.

<sup>1</sup> Un exemple parmi les quelques exemples existants : Haute école professionnelle Erfurt ; <http://www.fherfurt.de/la/fopo/ipbrach/Fachlexikon%20inwertsetzung.htm> (28.10.2005, en allemand)

«Mise en valeur d'espaces ouverts : il s'agit d'une notion de qualité qui se décline en termes de valeur de la santé, espace social, nature en ville, esthétique, valeurs historique et culturelle. La qualité de l'espace ouvert contribue directement à l'amélioration de la qualité de vie. Ainsi, p.ex., l'amélioration du climat urbain (moins de pollution de l'air, nuisances sonores plus faibles) conduit à une meilleure détente et à une meilleure santé des habitant-e-s. (...) Des stratégies ayant pour objectif l'amélioration de la qualité du séjour et du climat urbain peuvent être développées à partir des caractéristiques telles que valeur de la santé, espace social, nature en ville, esthétique, valeurs historique et culturelle.»

<sup>2</sup> cf. seco/are (2005) : info-bulletin regio+ / interreg 7/2005, [http://www.regioplus.ch/rpf\\_infobulletin\\_f.html](http://www.regioplus.ch/rpf_infobulletin_f.html)

\* Felix Walter a dirigé le projet ALPAYS du PNR 48 ainsi que la Synthèse thématique IV. Il est partenaire de la société d'études et de conseils EcoPlan à Berne et Altdorf et était, entre autres, directeur du PNR 41 «Transport et environnement».

La synthèse thématique IV (thematische Synthese IV) paraîtra fin septembre 2006 aux éditions vdf-Verlag de Zurich.

## Conciliation des intérêts autour du produit «paysage»

*Texte Prof. Dr Bernard Lehmann, président du comité de direction du PNR 48  
Urs Steiger, chargé de communication du PNR 48, Lucerne*

### La diversité caractérise l'arc alpin

Peu de réalités sont l'objet d'autant d'attention que les Alpes. Chacun veut une part de celles-ci – mais chacun une part différente : agriculture, vacances au calme, nature, culture, sport. Avec son extraordinaire diversité, l'arc alpin peuplé depuis des siècles offre des conditions hors du commun, où chacun pourrait trouver son compte. Dans le paysage alpin, vous trouvez aussi bien des zones de repos très tranquilles que des stations très actives ayant une offre sportive et événementielle importante. Le paysage exploité par l'agriculture et la sylviculture préserve des valeurs aussi bien culturelles qu'écologiques. Les ressources naturelles, telles que les forêts, les prairies et les pâturages – écosystèmes caractérisant l'arc alpin – forment la base essentielle pour l'exploitation directe, agricole et sylvicole, respectivement pour l'utilisation indirecte par le tourisme, la protection de la nature, etc. Les utilisations elles-mêmes, qu'elles soient directes ou indirectes, ont cependant un effet positif ou négatif sur les ressources naturelles. Par exemple, seule la diversité d'exploitation séculaire des prairies et des pâturages alpins a engendré la biodiversité exceptionnelle des Alpes, laquelle est, de nos jours, menacée par la tendance à une exploitation non diversifiée et intensive.

Afin de ne pas compromettre les conditions favorables d'une exploitation à long terme de l'arc alpin, un équilibre doit être trouvé au niveau de l'utilisation du territoire et des produits, biens et services, générés dans ce même territoire. Cet équilibre doit également être trouvé car les diverses utilisations sont reliées entre elles. Une station sportive par exemple nécessite une infrastructure touristique telle qu'une patinoire artificielle, un terrain de golf et des pistes de ski ainsi qu'un paysage hivernal, non construit et enneigé, ou un vaste panorama. C'est ainsi que le développement économique des décennies précédentes a provoqué un déséquilibre.

Traditionnellement, une agriculture fonctionnelle produisait un «beau paysage» pratiquement comme produit annexe à la pro-

duction alimentaire, mais ce n'est plus le cas aujourd'hui. Etant donné que par suite de la mondialisation, l'agriculture ne peut plus produire en couvrant ses frais, il n'existe plus non plus de «beaux paysages» gratuits. Dans le même temps, l'utilisation de la «protection» du paysage, de la nature, etc. visant à préserver la biodiversité, refusant largement ou totalement la mise en valeur, a gagné en importance, pour différentes raisons. Pour pouvoir garantir cette forme d'utilisation, le renoncement à l'exploitation doit être indemnisé.

### «Le beau paysage» : un objet de négociation

Voici encore quelques années, les paysages passaient pour un «produit annexe» de l'exploitation des ressources naturelles. Il suffit d'évoquer la palette partant de l'«atteinte au paysage» jusqu'aux «paysages d'importance nationale», comme le Lavaux au bord du Lac Léman. Pour préserver de «beaux paysages» dans le sens de la protection de l'environnement et du paysage, des règlements et des systèmes d'incitation ont été introduits durant les dernières décennies. On a ainsi rectifié une défaillance du marché. Car celui qui s'intéresse uniquement au marché ne prend plus en compte les domaines du paysage et de la protection de l'environnement. Celui qui s'oriente sur ces deux derniers points perd de l'argent et affaiblit sa capacité concurrentielle. De tels bénéfices potentiellement perdus sont désignés comme coûts d'opportunité qui, jusqu'à maintenant, n'étaient pas couverts par rapport au paysage, ou seulement dans des cas exceptionnels. Une indemnisation des coûts d'opportunité a par exemple été réalisée dans le cas des indemnités visant à couvrir les pertes de redevances hydrauliques dues au renoncement à l'utilisation de l'énergie de la «Greina». Les paiements directs dans l'agriculture dédommagent les paysans qui effectuent des prestations écologiques et d'entretien du paysage ou ceux qui ont renoncé à une exploitation intensive en faveur d'un «beau paysage», selon un standard écologique déterminé. Le montant de ces dédommagements fait l'objet de pourparlers (politiques) entre l'arc alpin et le reste de la Suisse. Dans le cadre de ce dialogue, on recherche une conciliation des intérêts entre l'arc alpin comme lieu de vie des habitant-e-s et le paysage comme bien public. Il est certain que l'arc alpin peut concevoir le paysage entretenu et préservé jusqu'à maintenant comme une ressource importante et comme un bien dont la demande est forte.





# Valeur et valeurs des Alpes

*Texte* Andreas Stalder\*, Berne

«Les paysages», y compris leurs habitats, mais aussi «les Alpes» ne sont pas un sujet sexy de nos jours. Les paysages n'ont un intérêt que lorsque nous pouvons prouver qu'il est possible de gagner rapidement et directement beaucoup d'argent par leur biais. C'est la «valeur ajoutée», réduite uniquement à une perspective unidimensionnelle. Comme d'autres régions périphériques, «les Alpes» – leurs habitants, leurs ressources – sont de plus en plus réduites à des facteurs de coûts. La contribution des paysages et des habitats à notre bien-être, à notre prospérité, constitue certes peut-être aussi un pourcentage à deux chiffres. Mais elle ne résonne pas comme une machine à sous et elle est constituée d'aspects complexes. La contribution des paysages et des habitats doit être élaborée, vécue, et avant toute chose, elle doit tout d'abord être perçue.

Il est d'autant plus réjouissant que la science et des institutions telles que le Fonds national avec ses programmes nationaux de recherches se préoccupent des paysages de l'arc alpin. Les chercheurs fournissent une contribution précieuse à la sensibilisation autour du thème «paysages», et ce pas uniquement dans les Alpes. Ils nous apportent – aux acteurs actifs dans les domaines administratif et politique – un soutien de valeur pour notre activité quotidienne, un soutien sous forme de bases de décisions diversifiées et de nouvelles approches méthodologiques transdisciplinaires. Ils nous transmettent des arguments pour contrer ceux qui souhaitent «valoriser» les biens publics en suivant, trop souvent, leurs intérêts particuliers et en recourant à des moyens indifférenciés, portant préjudice aux intérêts des générations futures plus particulièrement.

Je souhaite cautionner les chercheurs en paysages en donnant quelques indications sur la compréhension moderne du paysage, qui conçoit de plus en plus le paysage comme

- un écosystème complet, avec ses milieux naturels, ses paysages cultivés et ses espaces urbains
- l'expression de l'héritage culturel en continuel développement
- l'expression de notre perception qui résulte des valeurs implicites de notre société.

Dans ce sens, je demande instamment à la communauté scientifique d'aborder la problématique des «valeurs» dans TOUTES leurs significations et de contribuer à surmonter la perspective unidimensionnelle dominante qui réduit les valeurs à la seule «valeur ajoutée». La communication acquiert une importance centrale dans cette démarche, c'est pourquoi je vous prie de transmettre vos constatations de manière aussi compréhensible que possible afin d'éveiller largement l'intérêt de la population, d'engendrer une prise de conscience et de responsabilité. Vous marquez ainsi l'importance de votre travail de chercheur tout en gagnant en crédibilité et en reconnaissance !

\*Andreas Stalder est responsable de la section «Paysage et utilisation du territoire» de l'Office fédéral de l'environnement. Il est engagé dans plusieurs groupes d'accompagnement des synthèses thématiques du PNR 48. Il a présenté cette contribution en tant que modérateur du séminaire Phil.Alp en juin 2005 à Berne.



# Félix et Valentine au sujet de la compensation des charges entre les Alpes et le reste de la Suisse

**Le dialogue suivant entre Félix et Valentine se rapporte au thème de recherche «Les Alpes et le reste de la Suisse : qui paie – qui en bénéficie?». En introduction à ce rapport, les auteurs\* ont rédigé des constatations centrales issues de leur travail en une forme pointue, non scientifiquement équilibrée. Des préjugés sont consciemment abordés afin de montrer les zones de tension et le caractère explosif de certains thèmes. L’habitante des Alpes, «Valentine», discute ici avec «Félix», le citadin. Ce dialogue exprime, entre autres, la provenance différente de la chercheuse et du chercheur.**

*Texte Félix Walter, Berne, et Helen Simmen, Altdorf*

Valentine : Salut Félix, c’est sympa de te revoir. Ça fait déjà plusieurs années que tu études en plaine, est-ce que tu penses encore aux Alpes ?

Félix : Mais bien sûr, chère Valentine ! Nous venons justement de découvrir que vous, les habitants des Alpes, vous nous piquez notre argent et vous profitez du bon air des Alpes à nos frais, ou

*librement selon le serment du Rütli – en fait le serment du Rütli selon (René L.) Frey : «Nous voulons être un peuple uni, nous voulons être frères et sœurs, à tout prix, et sans médisance aucune».*

Bon, fais attention à ce que tu dis. Nous avons déjà eu la provocation du chapeau de Guillaume Tell, et c’est un spécialiste diplômé venu de la plaine qui doit maintenant nous mettre en furie ?

*Non, non [sort une pomme du sac], je préfère manger une pomme ; nous acceptons de toute façon de vous donner cet argent. Mais vous devriez arrêter au moins de toujours vous plaindre.*

Arrête avec ces théories, j'aimerais enfin voir des faits réels.

*Tu peux vraiment tirer ton chapeau devant ces faits : premièrement nous versons près de 6 milliards de francs aux montagnards pour leur accueil renfrogné dans le secteur du tourisme.*

Va pas trop vite ! En tant qu'ancienne latiniste, je dis «do ut des» – vous donnez pour recevoir en retour. Votre bénéfice est au moins aussi élevé que ces 6 milliards.

*C'est vrai, mais pour les subventions c'est différent, vous recevez 3200 francs par habitant de la nouvelle confédération, et nous 2700.*

500 francs de plus par an, c'est quand même pas grand'chose – à peine le salaire journalier d'un professeur d'en bas. Nous avons des dépenses bien plus élevées, si tu penses au transit routier, aux avalanches et ainsi de suite.

*Mais personne ne vous oblige à construire vos chalets sur les pentes exposées aux avalanches – et, en plus, nous payons deux fois plus d'impôt fédéral que les habitants des Alpes, à savoir 4200 francs par personne, et vous seulement 2000 par personne.*

Depuis 1291, nous n'avons plus d'impôt individuel, mais une économie de marché sociale. Nous osons quand même espérer que vous autres, de Freienbach et autres Suisses du dehors, vous payez encore quelque chose après toutes les déductions.

*Mais malgré tout : vous encaissez un cinquième de plus par personne de subventions que nous, et à l'inverse, vous payez moitié moins d'impôts pour les nouvelles tâches confédérales. Et avec la péréquation financière, la différence est encore de 700 francs par personne en votre faveur.*

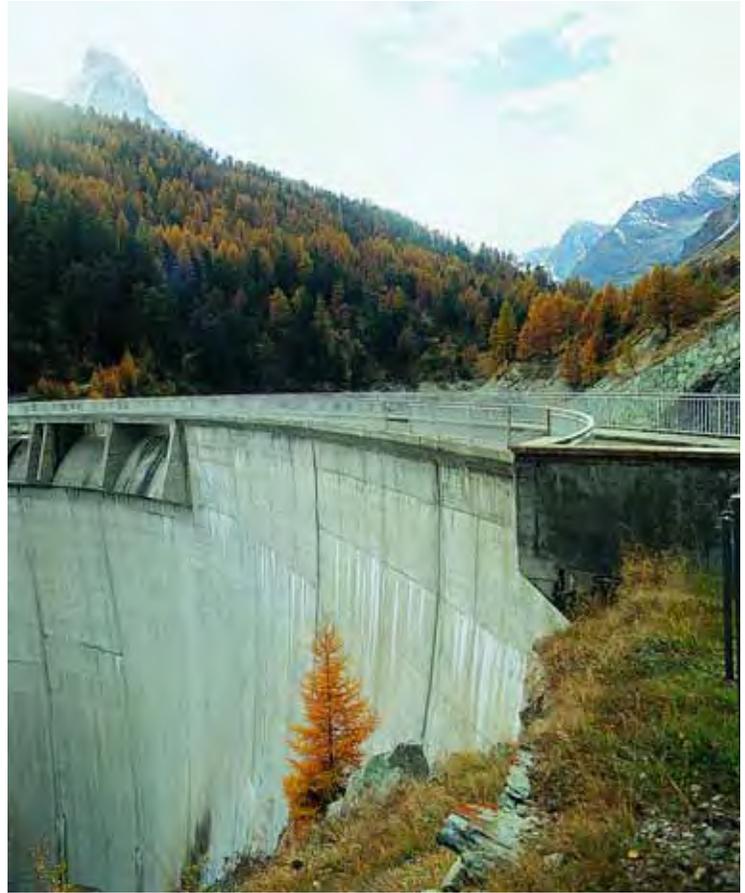
Mais en échange, ce sont surtout les Bernois et les Zurichoïses qui profitent des contrats et des emplois fédéraux.

*C'est vrai, mais la différence avec les contrats fédéraux sont minimes : nous recevons pour 490 francs de contrats, et vous pour 410 par personne. Pour les salaires, la différence est quand même plus grande ; nous recevons environ 300 francs nets de plus.*

Et puis les redevances sur l'eau : les baillis de la plaine refusent que nous puissions enfin exiger un prix juste pour nos déclivités.

*Soyez déjà contents de disposer encore des redevances de l'eau, car ce sont toujours 250 millions par an que nous vous envoyons via le prix de l'électricité. En parlant d'électricité : vos réseaux électriques sont beaucoup plus chers, c'est pourquoi vous devriez en fait payer 29 millions de plus qu'aujourd'hui – principe du pollueur payeur ma chère Valentine. Malheureusement, les prix en montagne et en plaine sont identiques, au lieu d'être proportionnels aux pollueurs ; il s'agit donc d'une subvention transversale à notre charge.*

Et maintenant tu vas sûrement dire que pour les routes, c'est de



nouveau quelques millions, et pourtant c'est nous qui avons quand même construit le tunnel du Gotthard pour vous, gens des plaines.

*En effet, avec les routes c'est vous les dupés, parce que malgré les subventions il vous reste des charges élevées qui devraient en fait être payées par les usagers d'en bas. Ça fait une dépense de 150 millions !*

Oh, chiffre pour chiffre... Et la morale de l'histoire ?

...ce n'est pas si simple...

Tu veux dire que jadis Guillaume Tell s'est saisi de l'arbalète dans le vallon creux, et que le montagnard actuel tend une main creuse vers la caisse fédérale !?

...ce n'est pas si simple !

*Certes, beaucoup d'argent – privé et fédéral – arrive dans les régions alpines. Mais l'habitant de ces régions supporte vraiment des charges importantes, et vous voulez encore soulager les banquiers zurichoïses !? Trop ? Pas assez ? ...est-ce que la Suisse dépense pour la compensation ? Les décisions sont prises au Palais fédéral ! L'objectif était de livrer des faits pour éclairer les décisions à prendre, et nous nous sommes mis en quatre pour y parvenir.*

Regarde devant toi Félix, et pas en arrière !

\* **Felix Walter**, Ecoplan, Berne et Altdorf, a dirigé le projet de recherche «ALPAYS – paysages alpins : Qui paie quoi ? Flux des coûts et avantages entre l'espace alpin et le reste de la Suisse et propositions de réformes». Il est en outre responsable de la synthèse thématique III «Processus de négociation et autres instruments en matière de gestion paysagère» et de la synthèse thématique IV «Valorisation économique des paysages et des habitats» du PNR 48.

**Helen Simmen** est collaboratrice d'Ecoplan et auteure principale du rapport de recherche «Les Alpes et le reste de la Suisse: qui paie – qui en bénéficie ?» (vdf-Verlag Zurich, ISBN 3-7281-3013-3).



# Quelle est la valeur d'un beau paysage ?

**En quête de détente, les touristes entreprennent de longs déplacements pour profiter du paysage alpin. Mais ce dernier a-t-il de la valeur à leurs yeux ? Comment la beauté du panorama et de la localité se répercute-t-elle sur les loyers ? Les économistes Nils Soguel\* et Alexandre Tangerini\*\* ont abordé la question en se basant sur les prix de location de cinq cents appartements dans six stations du Valais francophone. Conclusion : vacanciers et indigènes n'ont pas toujours les mêmes appréciations.**

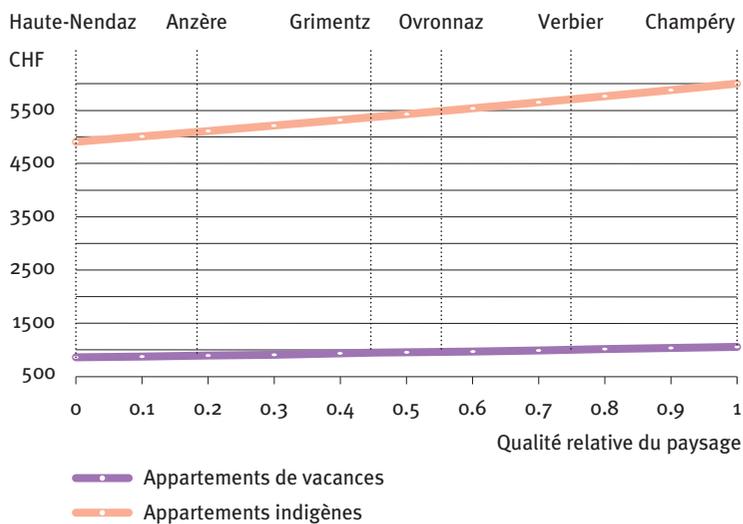
*Texte Anna Hohler, Lausanne*

Le titre du rapport de projet nous interpelle : «Evaluation monétaire de la qualité du paysage». Comment peut-on attribuer un prix en francs suisses au panorama que nous contemplons depuis telle ou telle terrasse ? A la vue depuis notre chambre ? Ou depuis l'appartement des voisins ? Nils Soguel : «Notre étude se base sur les principes de ce qu'on appelle l'économie du bien-être. Pour pouvoir prendre des décisions optimales, qui vont contribuer au bien-être des ménages de manière optimale, il faut en calculer les coûts et bénéfices. Et ce n'est évidemment pas parce qu'un bien n'a pas de prix qu'il n'a pas de valeur, comme on dit. Un exemple : avant de construire une remontée mécanique, il s'agit de déterminer les coûts que l'ouvrage va engendrer en termes d'atteinte au paysage. On est donc à la recherche de méthodes qui permettent d'estimer la valeur de biens ou de services qui n'ont pas de prix sur le marché, en l'occurrence le paysage.»

L'une de ces méthodes est celle des prix hédonistes. «Son but,

explique Nils Soguel, est de dégager les relations entre le prix d'un bien et ses différents attributs. Quelles sont les caractéristiques qui font augmenter le prix d'une voiture, par exemple ? Celui qui loue un appartement le fait pour ses qualités : un certain nombre de pièces, un standing, tel balcon et telle vue. Jusqu'ici, les applications de la méthode des prix hédonistes dans le domaine de l'économie environnementale ont porté sur le bruit ou la qualité de l'air. Avec la focalisation sur le paysage, il s'agit de trouver le moyen de mesurer une variable traduisant la qualité du paysage.»

Ayant choisi de travailler sur un échantillon d'environ cinq cents appartements dans six stations valaisannes – Anzère, Champéry, Grimontz, Haute-Nendaz, Ovronnaz et Verbier –, les chercheurs ont commencé par recueillir puis codifier des données de base : nombre d'appartements loués aux touristes (403 sur 510), caractéristiques locales de chaque station (nombre de restaurants, longueur des pistes de ski etc.), caractéristiques structurelles et de



### Loyer pour un appartement de 3 pièces en relation avec la qualité esthétique du paysage (Source : Soguel & Tangerini)

voisinage de chaque logement (âge de l'immeuble, nombre de pièces de l'appartement etc.). Ils recensent ainsi près de quatre-vingt-dix paramètres et prennent en compte jusqu'à la mise à disposition, par exemple, d'une machine à café, en passant par l'existence d'un système de verrouillage de la porte principale ou le nombre de canons à neige de chaque station. Evidemment, le succès de l'opération – rappelons l'enjeu : déterminer dans chaque loyer la part qui correspond à la qualité du paysage environnant – dépend entre autres du degré d'exhaustivité du relevé des facteurs influant sur le loyer.

En fin de compte, seuls trois facteurs ont une relation directe avec le paysage : la qualité du paysage environnant construit, celle du paysage environnant naturel ainsi que la «toile», terme qui fait allusion à un écran cinématographique (courbe) et qui correspond à l'addition, en mètres carrés, de la surface de paysage visible à vingt mètres de distance pour chaque fenêtre d'un appartement donné. Cette variable, que les auteurs appellent aussi l'«accès au paysage», résulte d'un calcul relativement simple donnant la dimension du panorama visible depuis l'ensemble des fenêtres et du ou des balcons de l'appartement.

L'analyse révèle que, pour un appartement de vacances moyen, dans les stations étudiées, le loyer mensuel s'élève à 5'665 CHF. Cet appartement moyen comprend 2,7 pièces, se situe dans un immeuble locatif de 27 appartements, construit à la fin des années 1970. Il dispose d'une surface d'accès au paysage de 580 mètres carrés, bénéficie d'un environnement peu bruyant et d'une luminosité moyenne. La profondeur moyenne du ou des balcons est de 2,5 mètres.

Qu'en est-il du paysage environnant, construit et naturel? Pour des raisons de faisabilité, Nils Soguel et Alexandre Tangerini parlent du principe que ces deux paramètres ne varient pas à l'intérieur d'une même station. Ils ont donc choisi une série de photos représentatives du paysage construit (par exemple la rue ou la place principale) et du paysage naturel (le panorama type) de chaque localité et les ont soumises à un groupe d'experts réunissant des personnes issues des milieux du tourisme, de l'écologie et des institutions publiques. L'évaluation s'est déroulée selon

une approche baptisée Macbeth (measuring attractiveness by a categorical-based evaluation technique), méthode utilisée dans le domaine de l'analyse multicritères. En résumé, les participants doivent classer les photos d'après leurs préférences en définissant les écarts. Un algorithme calcule ensuite la note attribuée à chaque station, d'une valeur qui se situe entre 0 et 1.

Les résultats font apparaître un classement clair : Grimentz gagne loin devant Champéry au niveau du paysage construit, alors que Champéry est première (devant Verbier) pour ce qui concerne le paysage naturel. Haute-Nendaz se retrouve deux fois au dernier rang.

Enfin, l'ensemble des calculs permet aux auteurs d'affirmer qu'une surface d'accès au paysage de 3'530 mètres carrés augmente de 592 CHF la valeur locative d'un appartement par rapport à un autre dont la vue est totalement bouchée. En matière de paysage, les loyers des appartements de vacances et ceux des autochtones se tiennent. Quant au paysage construit, une meilleure qualité de ce dernier entraîne une hausse des loyers pour les logements de vacances, mais une baisse pour les résidents à l'année. Les résultats divergent également en ce qui concerne les pistes de ski et les chemins de randonnée : les touristes paient volontiers plus cher pour disposer de pistes plus nombreuses. Ce n'est pas le cas des résidents.

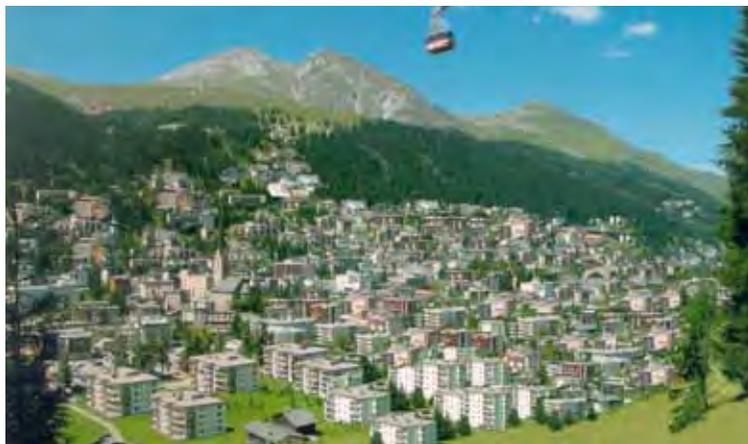
Les auteurs aboutissent donc à la conclusion suivante : oui, touristes et indigènes accordent effectivement de l'importance à la qualité du paysage de leur lieu de vacances ou de résidence. N'était-ce pas prévisible? «Bien sûr, répond Nils Soguel, encore fallait-il le prouver et le mesurer. Mais les résultats les plus significatifs sont peut-être ceux qui révèlent le clivage qui existe entre touristes et résidents, et qui sont d'une grande importance pour les stratégies de développement futures des stations.» Comment s'explique le fait pour le moins curieux que les résidents semblent préférer un paysage environnant construit de moins bonne qualité? «Si vous habitez quelque part à l'année, vous accordez peut-être plus d'importance au fonctionnel qu'à l'authentique. Mais ce n'est qu'une hypothèse». – Cela signifie-t-il que l'«authentique» est jugé esthétique, et que le fonctionnel est laid? «Un tel jugement dépend probablement du lieu, répond Nils Soguel. Pour les stations de ski c'est probablement le cas; en milieu urbain les choses sont sans doute différentes.»

\* Prof. Dr Nils Soguel, professeur titulaire de la chaire de «Finances publiques» de l'Idheap, l'Institut des hautes études en administration publique de Lausanne, directeur du projet «La valeur du paysage aux yeux des résidents et des touristes : prix implicites et stratégies de réconciliation».

\*\* Alexandre Tangerini, collaborateur du projet

Contact : nsoguel@idheap.unil.ch

L'étude de Nils Soguel et Alexandre Tangerini paraît en 2006 sous le titre «Évaluation monétaire de la qualité du paysage» aux éditions vdf, Zurich.



# Quel est le prix du paysage ?

**Le paysage, en tant que bien public – accessible à tous – n’a aucun prix commercialisable. Il manque au paysage une valeur quantifiable qui puisse être comparée aux prestations d’une autre région. C’est pourquoi le paysage n’a souvent pas d’atout en cas de décisions de planification ou en cas de litige. Dans le cadre de deux projets du PNR 48, Kati Baumgart\* et Adrienne Grêt-Regamey\*\* ont mené des recherches sur la disposition à payer afin d’élaborer des bases pour combler ce manque.**

*Texte Urs Steiger, Lucerne*

Quelle augmentation de loyer accepteriez-vous pour un appartement de vacances si la différence permettait de stopper l’extension des constructions à Davos ou d’éviter que des zones de forêt soient abattues pour de nouvelles pistes de ski ? Quelle serait l’augmentation de la taxe de séjour à Mürren si on renonçait à la construction d’un complexe hôtelier ou d’un lotissement de résidences secondaires ? Ou encore : quelle augmentation d’impôt seriez-vous prêts à accepter pour que le paysage cultivé traditionnel de votre région puisse être préservé tel quel et que l’embroussaillage et la reforestation puissent être stoppés ?

## **22 CHF de plus par semaine de ski en cas de renoncement à la construction**

Adrienne Grêt-Regamey a questionné les participant-e-s d’un sondage internet au sujet des transformations possibles du paysage dans la région de Davos. A l’aide d’un questionnaire, Kati Baumgart a interrogé la population locale et les touristes des communes de Grindelwald, Mürren et Brienz au sujet de trois projets suscepi-

bles de transformer le paysage. Dans les deux études, des photomontages permettaient de visualiser les impacts sur le paysage.

Dans le sondage internet portant sur les transformations du paysage à Davos, une majorité des 266 participants s’est prononcée pour le maintien en l’état actuel. Ils seraient disposés à dépenser en moyenne un maximum de 22 CHF de plus par semaine pour la location d’un appartement de vacances afin d’éviter l’extension de la zone bâtie et de préserver le panorama dans son état actuel.

## **Indifférence concernant la reforestation**

Pour ce qui est de l’extension des forêts, les personnes interrogées étaient plutôt indifférentes. Certes, la majorité a exprimé une préférence pour une reforestation limitée, mais seule la moitié est d’accord de payer pour cela. Cette indifférence à l’égard de la reforestation se rencontre aussi dans l’étude plus détaillée de Kati Baumgart. L’un de ses projets fictifs à Brienz, dans l’Oberland bernois, avait pour objectif de faire cesser l’embroussaillage-



ment et la reforestation du paysage sur 124 ou 215 hectares pour une somme respective de 75'000 et 130'000 CHF. Les touristes et les résident-e-s interrogé-e-s ont fait part d'une retenue générale à ce sujet. Ils montraient certes une disposition à soutenir ce projet, mais à condition d'en percevoir directement l'avantage. Les touristes portaient avant tout leur attention sur l'agrandissement de l'habitat naturel de la faune et de la flore. Ils étaient disposés à payer 19 CHF par séjour, respectivement 14 CHF en sus de leur taxe de séjour selon la variante du projet la plus appréciée. De son côté, la population locale serait prête à accepter une augmentation des impôts de 90 CHF, respectivement 68 CHF.

Comme à Davos, les personnes interrogées dans le cadre d'un projet fictif à Mürren (BE) n'ont montré aucun enthousiasme en faveur d'une extension de la zone bâtie. Ce projet proposait de se positionner soit en faveur d'un complexe hôtelier/appartements avec toit plat ou toit à deux pans, d'un lotissement de résidences secondaires ou pour le maintien du paysage actuel. Les personnes interrogées ont montré une nette préférence en faveur de la préservation du paysage, c'est-à-dire sans construction supplémentaire. Une variante architecturale respectant le paysage actuel local, avec un toit à deux pans inclinés, pourrait à la rigueur être acceptée.

### **En principe, la disposition à payer existe**

Les deux études ont donné des résultats étonnamment semblables en ce qui concerne la disposition des touristes et des habitant-e-s à payer. Cependant, comme l'indiquent des études similaires, ce point peut être conditionné par les méthodes utilisées. Les valeurs déterminées ne sont pas à considérer comme des valeurs absolues. Et dans un cas concret, de nombreuses personnes interrogées préféreraient préserver leur propre portemonnaie plutôt que d'avoir à payer pour le paysage. Cependant, ces résultats permettent d'envisager le principe de la mise en valeur du paysage et de la disposition à accepter également

les dépenses financières en faveur du paysage. Le montant des prix est en outre également confirmé par l'étude de Nils Soguel, menée dans les Alpes Valaisannes (cf. p. 11). Cette étude montre que les loyers pour des appartements de vacances dépendent aussi de la beauté du paysage – et qu'il faut donc bien le payer. Les constatations de Gret-Regamey s'intégraient dans l'étude d'ensemble relative aux prestations favorables à l'écosystème dans la région de Davos. La recherche de Kati Baumgart avait pour objectif de déterminer un aspect de l'instrument ALPRO, développé pour pouvoir évaluer globalement les projets dans l'arc alpin ayant un impact sur le paysage.

\* **Kati Baumgart** a collaboré au projet intitulé «L'évaluation des projets de développement du paysage selon différents critères comme instrument pour la modération de processus participatifs de prise de décision». Sa thèse portait sur «L'évaluation des projets ayant un impact sur le paysage dans l'arc alpin – la méthode des choix discrets (Discrete Choice Experiment)».

Direction du projet: **Dr Bea Schwarzwälder**, IC Infraconsult SA, Berne

Le projet a donné lieu à l'élaboration d'un système informatique ALPRO, un outil décisionnel informatisé destiné à l'évaluation des projets ayant un impact sur le paysage.

Contact : [bea.schwarzwaelder@infraconsult.ch](mailto:bea.schwarzwaelder@infraconsult.ch)

\*\* **Adrienne Grêt-Regamey** est collaboratrice au projet ALPSCAPE, «Scénarios d'évolution relatifs au paysage et à l'économie des régions alpines : simulation de paysages futurs et développement d'outils de décision à l'échelle régionale»

Direction du projet: **Dr Peter Bebi**, Institut Fédéral pour l'Etude de la Neige et des Avalanches (SLF), Davos

Contact : [bebi@slf.ch](mailto:bebi@slf.ch)



# L'entreprise région alpine

Si l'on en croit les pronostics de plusieurs observateurs, l'avenir des régions touristiques de l'arc alpin est sombre. Le projet «Développement durable du tourisme dans l'arc alpin» a permis de représenter les possibilités qu'ont malgré tout les régions de maîtriser et d'orienter durablement leur avenir au moyen de stratégies ciblées. Un modèle de gestion d'entreprise sert d'outil d'orientation. Le projet met également à disposition un nouveau système de monitoring spécifique au développement durable du tourisme et des régions.

*Texte Stefan Christen, Lucerne*

Le tourisme alpin ne se porte pourtant pas si mal – c'est du moins ce qui apparaît rétrospectivement : «Il s'avère généralement que l'ensemble de l'arc alpin, et en particulier les quatre régions sur lesquelles a porté notre analyse, s'est étonnamment bien développé durant les années passées», constatent les chercheurs \* du projet «Développement durable du tourisme dans l'arc alpin». Cependant : l'arc alpin comme un tout n'existe plus depuis longtemps ; c'est également ce qui est ressorti de la comparaison entre les régions étudiées : Zermatt, Engelberg, Einsiedeln et Trachselwald. Les régions de montagne – pas seulement en Suisse, d'ailleurs – ont connu un développement très différen-

cié, que ce soit sur les plans écologique, économique, social et culturel. Les régions mentionnées ont d'ailleurs été sélectionnées pour la variation de leur intensité touristique et de leur proximité des agglomérations.

## Les grands sont compétitifs

L'étude s'est en particulier intéressée à la question des facteurs ayant motivé les différents développements de ces dernières décennies. Une réponse possible suggère que, bien qu'essentiel à la performance économique et à la valeur ajoutée en de nombreux endroits, le tourisme n'est pas toujours le moteur central du développement économique en région de montagne. Il l'est uniquement pour les régions qui sont compétitives au niveau international et qui servent également des marchés internationaux – c'est le cas de Zermatt par exemple.

Pour les régions qui n'ont pas la «masse critique», les effets positifs restent absents. Les grands peuvent suivre, les petits entrent en

« Le tourisme n'est pas toujours le moteur central du développement économique. »



situation de crise voire même sombre. Ce phénomène est confirmé par l'exemple des régions étudiées : Zermatt est typiquement une grande destination qui a réussi à maîtriser un changement structurel grâce à la fusion des remontées mécaniques. Et Engelberg profite entre autres des remontées du Titlis en tant qu'«entreprise leader orientée vers les marchés internationaux».

### **Changement structurel et fonctionnel**

Le changement structurel dans l'agriculture a très fortement influencé le développement des dernières années. Les grands bouleversements dans ce secteur ont obligé la population des régions de montagne à chercher de nouvelles perspectives d'emploi. Dans de nombreuses régions, ce processus a bien réussi, conclut l'étude. «Nous considérons toutefois que le changement structurel va encore s'intensifier dans les années à venir, et que, précisément les Préalpes vont connaître une suppression tangible des possibilités d'emploi.» La suppression de postes de travail, la perte de l'identité particulière, la déprise sociale : toutes ces conséquences sociales, dans bien des régions, ne peuvent pas être compensées par le développement d'emplois dans d'autres branches – par le tourisme non plus. Et le changement fonctionnel des régions de montagne va se poursuivre à l'avenir. Cela signifie aussi que les problèmes vont encore s'accroître, beaucoup de régions vont encore s'affaiblir aux niveaux économique et touristique.

### **Recherche de la stratégie adaptée**

Un autre facteur du développement contemporain identifié par l'étude est la situation géographique : les régions touristiques situées en périphérie des grands centres ont un développement positif, par exemple en tant que lieux d'habitations caractérisés par une bonne qualité de vie – tout en devenant parallèlement des régions de loisirs. Le tourisme de séjour n'a pratiquement plus d'importance, alors que le tourisme d'excursion offre de bonnes perspectives. C'est le cas par exemple de la région d'Einsiedeln, qui s'est profilée comme région de résidence et de loisirs avec un tourisme d'excursion étant donné sa localisation à proximité d'une agglomération et le développement de l'infrastructure des transports. La région de Trachselwald était et est toujours dominée par le secteur agricole mais elle se développe malgré tout en région rurale avec une fonction de loisirs.

La politique fiscale des communes et des cantons pourrait promouvoir davantage ce genre de développements – justement là où des régions souhaitent se profiler progressivement comme lieux de résidence afin d'atténuer le risque représenté par le tourisme. Les grandes destinations touristiques des centres alpins peuvent par contre se positionner sur le marché international du tourisme de séjour. Dans le cas des destinations de taille moyenne, une spécialisation pourrait en outre favoriser la création de valeur ajoutée par des offres ciblées à l'intention des clients, qui les intégreraient ainsi dans leurs représentations géo-

« Dans bien des régions, les conséquences sociales du changement structurel de l'agriculture ne peuvent pas être compensées – par le tourisme non plus. »



La notion de durabilité est centrale : le tourisme durable, comme le développement régional durable, s'inscrit dans un champ de tensions entre nature, économie et société, qu'il s'agit de mettre en balance. Le système de monitoring élaboré dans ce projet peut servir de base pour la prise de décision à ce niveau. Il sert d'information de base au modèle de gestion. Il fournit diverses informations détaillées utiles à l'évaluation et à l'estimation du développement régional. Le monitoring se fonde sur un système d'objectifs stratégiques et opérationnels qui soutiennent les régions dans leur formulation de perspectives et de stratégies. Une quarantaine d'indicateurs de base permettent finalement de mesurer et d'examiner dans quelle mesure les objectifs ont été atteints. On acquiert ainsi une vision claire des secteurs durables du tourisme et du développement régional, ainsi que des domaines où une amélioration doit être apportée.

Selon les auteurs de l'étude, ce monitoring serait actualisé chaque année. Les résultats doivent être discutés avec les populations des régions concernées. Les auteurs insistent sur le fait qu'un modèle de ce type ne peut avoir de sens qu'à l'échelle locale. Le contexte régional, la situation actuelle, les institutions existantes et les acteurs déjà impliqués – tout cela doit être pris en compte. Des entretiens ont actuellement lieu au sein des régions de montagne avec pour objectif de concrétiser des parties spéci-

« Le système de monitoring doit permettre d'acquérir une vision claire des secteurs durables du tourisme et du développement régional, ainsi que des domaines où une amélioration doit être apportée. »

graphiques. Dans d'autres cas, une stratégie de simplification (*Lean Strategie*) s'impose : orientation vers des performances touristiques selon le principe coûts-efficacité. En «périphérie de la périphérie», le tourisme n'est pratiquement plus une alternative : dans ce cas de figure, des «modèles commerciaux» intégrés à l'économie régionale pourraient tout au plus produire de la valeur ajoutée.

### «Pas de recette toute prête»

Les auteurs de l'étude en sont persuadés : quelle que soit la stratégie poursuivie en vue de l'indépendance et de la capacité d'action des régions alpines, de nouveaux modèles d'orientation sont nécessaires. C'est à cette fin qu'ils ont développé un modèle de gestion pour les régions dont les principes s'inspirent du nouveau modèle de gestion de St Gall. Le développement régional est conçu comme un type d'entreprise qui s'oriente d'après des principes et des processus modernes de gestion. Le modèle ne se comprend cependant pas comme une «recette toute prête pour un développement régional réussi, mais plutôt comme un cadre d'orientation afin de comprendre comment des processus actuels peuvent induire un développement régional couronné de succès et quels aspects doivent être pris en considération.»

ifiques du modèle, par exemple l'instrument de monitoring. Diverses régions sont en outre en train de reformuler leurs structures de gestion dans la perspective de la «nouvelle politique régionale» de la Confédération ; les résultats de ce projet pourraient les soutenir sur le long terme dans cette démarche.

\* Le modèle de gestion et le système de monitoring pour les régions alpines est issu de la collaboration entre l'Institut pour les services publics et le tourisme (IDT) de la Haute école de St Gall, l'Université de St Gall et du bureau Rütter + Partner, Rüslikon, spécialisé dans le domaine de l'économie touristique.

Direction du projet : Prof. Dr Thomas Bieger (modèle de gestion) et Dr Heinz Rütter (système de monitoring)

Contact : thomas.bieger@unisg.ch ; heinz@ruetter.ch



## Les touristes journaliers ne se laissent pas facilement guider

**Klaus Korner, secrétaire de l'Union pour le Développement Régional d'Einsiedeln (REV) ne se voit pas vraiment comme un *sprinter*, mais plutôt comme un coureur de fond. Car il est convaincu que pour gagner l'épreuve de la planification régionale et touristique, il lui faudra de l'endurance.**

*Texte Pirmin Schilliger, Lucerne*

«Le tourisme, qui représente 12% des emplois, est pour Einsiedeln\* un secteur d'activités important du point de vue économique, même s'il n'atteint pas les proportions de Davos ou de Zermatt», explique Klaus Korner. Le bâtiment et l'agriculture jouent encore un rôle significatif dans la région, située entre le lac de Zurich et les Mythen. Comme partout, le secteur qui connaît la plus forte croissance est celui des services. La région aux sept communes, dont les 2/3 des habitant-e-s vivent cependant à Einsiedeln, est en pleine dynamique d'évolution.

Cette dynamique a été déclenchée par l'aménagement des transports. La construction du réseau autoroutier a complètement transformé le tourisme de randonnée traditionnel. Les randonneurs arrivent aujourd'hui en car pour la journée. Depuis 1988, les nuitées ont logiquement reculé de 300'000 à 180'000. L'hôtellerie va mal. Le taux d'occupation oscille entre 25 et 30%. Ces dernières années, certains établissements ont fermé, d'autres maintiennent tout juste la tête hors de l'eau grâce à la gastronomie. En effet, les restaurants sont les véritables gagnants dans cette histoire où les touristes louent de moins en moins de chambres et deviennent de plus en plus des visiteurs d'un jour. Ils sont plus de deux millions par an à venir dans la région. Outre les randonneurs, il s'agit essentiellement de marcheurs et d'amateurs de sports.

### **Urbanisation de la région de montagne**

Ce n'est pas sans inquiétude que Korner observe la transformation de la structure du tourisme, car les touristes journaliers représentent une nuisance importante pour l'environnement. En fin de semaine, les véhicules s'entassent sur les routes d'accès. «Mais ce phénomène est pratiquement impossible à maîtriser», fait-il remarquer, «la zone d'excursion d'Einsiedeln est bien trop attractive pour les agglomérations de la rive gauche du lac de Zurich.» Et depuis la connexion au réseau RER voilà douze ans, les travailleurs frontaliers ont, eux aussi, découvert Einsiedeln. Depuis, la population augmente de façon vertigineuse, et la région de montagne LIM<sup>1</sup> s'urbanise – du moins dans sa partie centrale. Pour le modèle de la région, cela signifie donc que «Nous faisons partie de l'agglomération zurichoise.» Korner parle d'une étonnante volte-face. Il se souvient, il y a quelques années, de patriotes locaux arborant des T-shirts portant l'inscription «Je ne suis pas Zurichois» pour bien se démarquer de la ville.

«Il y a vingt ans, personne n'avait rien vu venir», explique Korner. «Et quand bien même ...», ajoute-t-il, «cela n'aurait pas fondamentalement changé le cours des choses.» Autant de scepticisme dans la bouche d'un planificateur régional pourrait surprendre, mais Korner parle d'expérience. L'ingénieur agronome EPF, qui a



## « Les professionnels du tourisme sont des francs-tireurs. »

introduit des projets de recherche dans la planification régionale au début des années 1970 et a longtemps travaillé comme conseiller indépendant, connaît les limites de la planification. Lorsqu'il était Président de l'association des transports d'Einsiedeln, une tentative de fusion des organismes de tourisme régionaux a échoué. «Les professionnels du tourisme sont des francs-tireurs», estime-t-il prosaïquement. Il a aussi appris que la collaboration fonctionne mieux quand les projets sont concrets. Par exemple, une plate-forme Internet permettant à l'ensemble de la région de se présenter de façon très attractive a rencontré un grand succès.

### La carotte, mais sans le bâton

Au poste de secrétaire régional dont il a la charge depuis 10 ans, la grande tolérance à la frustration dont fait preuve M. Korner l'aide beaucoup. «Il est normal que deux projets sur trois échouent. On ne peut pas décréter, il faut convaincre les gens.» Toutefois, il ne faudrait pas sous-estimer l'influence du secrétaire régional. Dans la région de montagne LIM, il peut d'une part proposer la carotte sous forme de prêts sans intérêts – pour un terrain de golf, une piscine couverte ou de nouveaux tremplins de saut. Mais il arrive parfois à M. Korner – quand ça n'avance pas – d'avoir aussi envie de donner du bâton. Il sait, cependant, que cela n'apporterait rien. «Les Schwyzois sont trop obstinés. Dès que l'autorité règlemente, la résistance intérieure se réveille.» Alors, cet homme de 64 ans, qui a l'expérience de projets en Afrique et au Canada, préfère se fier à son flair pour les sensibilités locales. Il connaît

tous les mots qui fâchent à éviter. «Le secrétaire général est plus un animateur qu'un meneur», dit-il en parlant de ses fonctions.

«Désormais», constate-t-il, «les prestataires touristiques sont eux aussi prêts à tirer sur la même corde. «Il faut en profiter pour désamorcer le conflit d'intérêts toujours plus rude entre tourisme et développement durable. En hiver, surtout, quand soleil et poudre envahissent les pistes de ski de Hochybrig, le tourisme journalier frôle les limites du supportable. M. Korner souligne, sur la stratégie à adopter : «Nous n'allons pas devenir une destination de vacances ; mais ce serait bien si nous pouvions au moins passer du tourisme journalier à un tourisme de deux ou trois jours.» Pour cela, il faut proposer de nouvelles offres qui associent les thèmes de la randonnée, de la culture et du sport.

Sur la question du développement touristique durable, le modèle de management et le système de suivi du PNR 48 pourraient jouer le rôle de filet de sécurité des idées. «Il serait très intéressant de pouvoir comparer entre elles les diverses régions touristiques du point de vue de la durabilité», concède M. Korner. Ce genre d'étude aiderait Einsiedeln à mieux évaluer son développement du point de vue qualitatif. Car sur le plan économique, le changement de la structure touristique a fait au moins autant de gagnants que de perdants. «Je suppose qu'au total, la création de valeur ne s'est pas dégradée», dit M. Korner à ce sujet. «Le défi, à l'avenir, sera de parvenir à canaliser le flot toujours plus important des touristes journaliers sur des voies qui soient compatibles avec le paysage.»

<sup>1</sup> Région soutenue selon la Loi sur l'aide aux investissements dans les régions de montagne (LIM)

\*Einsiedeln était l'une des études de cas du projet «Développement touristique durable dans les régions alpines».

Direction de projet : Prof. Dr Thomas Bieger (modèle de management) et Dr Heinz Rütter (système de monitoring)

Contact : thomas.bieger@unisg.ch; heinz@ruetter.ch



# De grands projets pour une montagne précieuse

**Albert X. Wyler, directeur des remontées mécaniques «Titlis Rotair», principal prestataire touristique d'Engelberg\*, a marqué pendant des décennies le développement économique de la vallée. Aujourd'hui, il a des projets d'avenir dont la durabilité n'est pas contestée par les associations pour l'environnement.**

*Texte Pirmin Schilliger, Lucerne*

«Si nous n'étions plus là, la terre tournerait quand même», déclare Albert X. Wyler, directeur depuis six ans de «Titlis Rotair» après en avoir été pendant 20 ans le directeur marketing. A 57 ans, il a, avec son prédécesseur Eugenio Rüegger, été le moteur de l'énorme réussite des remontées mécaniques. Celles-ci sont capitales pour la survie d'Engelberg, où sept emplois sur dix dépendent du tourisme.

Mais M. Wyler relativise son rôle et ne se lasse pas de souligner que l'hôtellerie et la gastronomie sont au moins aussi importantes. Constatation : Contrairement à d'autres, les remontées mécaniques «Titlis Rotair» n'ont pas besoin d'être remplumées par des fonds publics. Elles sont en parfaite santé et assurent même à leurs actionnaires de jolis dividendes. «La réussite vous donne des responsabilités. C'est pourquoi nous nous occupons des maillons les plus faibles de la chaîne touristique», souligne Wyler. C'est ainsi que «Titlis Rotair» a racheté voilà six ans l'hôtel Terrace, tombé en faillite, pour le remettre sur les rails. Un rachat qui a fait craindre aux autres hôteliers que les remontées mécaniques fassent main basse sur l'ensemble de l'hébergement. Pourtant, M. Wyler précise qu'il n'a aucun modèle américain en tête – donc pas d'entreprise qui détiendrait le monopole et contrôlerait tout, depuis les remontées mécaniques jusqu'au dernier lit d'hôtel :

«Nous voulons simplement donner des impulsions judicieuses pour un bon développement touristique.»

### La formule du succès avec les estivants

Les remontées mécaniques ont ainsi participé, par exemple, à la construction d'un golf 18 trous. Elles financent également pour une part non négligeable l'organisme de marketing chargé de l'ensemble du site Engelberg-Titlis-Tourismus (ETT). M. Wyler en est le président administratif, et tire à ce titre beaucoup de ficelles. «Trop», entend-on parfois chuchoter sur place. Wyler a connaissance des critiques qui lui attribuent, à mots couverts – et à tort – des velléités de pouvoir. Il voit avant tout dans ses fonctions un défi d'entreprise et une responsabilité.

La réussite de «Titlis Rotair» n'est d'ailleurs pas tombée du ciel. Les équipements fonctionnent 350 jours par an. 40% des recettes sont générées l'été – essentiellement grâce aux touristes asiatiques. Lorsqu'il était directeur marketing, M. Wyler a contribué pendant de nombreuses années à créer de nouveaux marchés dans les pays asiatiques récemment industrialisés.

Compte tenu du changement climatique qui menace, on peut se demander si la formule du succès des glaciers d'été est vraiment



réelle. «Chez nous aussi, le glacier fond, et nous devons l'accepter», constate M. Wyler. Mais la fonte n'est pas encore à un stade préoccupant, ajoute-t-il. Cependant, le réchauffement du climat exige de prendre des mesures – par exemple l'isolation du pergélisol au niveau des pylônes. Il y a vingt ans, M. Wyler n'aurait jamais pu imaginer que la splendeur blanche du Titlis skiable aurait dû un jour être artificiellement entretenue. Aujourd'hui, les remontées mécaniques assurent l'enneigement artificiel de 10% des pistes.

### Limites de capacité

Malgré son succès, «Titlis Rotair» ne connaît pas de repos, «car dans le secteur du tourisme, l'air est rare». La profession se bat avec des frais de personnel élevés, qui induisent un rapport qualité/prix défavorable par rapport à la concurrence internationale. Les touristes de long séjour se font plus rares à Engelberg. En hiver, on se rabat d'autant plus sur les skieurs des agglomérations du Plateau. La facilité d'accès est particulièrement appréciée des touristes journaliers, même s'il n'est pas rare qu'ils restent coincés dans les embouteillages.

Lorsque les rues deviennent des goulots d'étranglement, c'est à l'ensemble des décideurs de rendre des comptes. Comme l'illustre l'étude sur le management du tourisme\*, Engelberg montre à cet égard des déficits certains. «Il n'existe pas de vrai management des processus pour le développement régional», regrette-t-on. M. Wyler ne comprend pas bien cette critique. Il renvoie à un concept que l'on s'est fixé depuis des années : la capacité des bretelles d'accès au domaine skiable est limitée à 2'300 personnes par heure. Les places de stationnement, les rues et les voies ferrées sont prévues en conséquence. «Et nous n'entendons pas modifier ce chiffre à l'avenir», souligne M. Wyler.

### Grand domaine skiable

Les remontées mécaniques ont des projets dans le domaine du ski.

En effet, lorsque 7'000 skieurs se bousculent sur les pistes les jours de pointe, ils se retrouvent un peu à l'étroit. C'est pourquoi «Titlis Rotair» voudrait se rapprocher des destinations voisines de Melchsee-Frutt et de Meiringen-Hasliberg. Mais il faudrait pour cela construire 7 nouveaux équipements de transport.

Le projet ne soulève pas l'enthousiasme auprès des organisations écologiques. M. Wyler est toutefois convaincu que dans ce cas, l'impact sur la faune et la flore serait acceptable, même s'il est impossible de faire l'impasse sur certaines modifications des pistes. Le responsable des remontées mécaniques déclare : «Réaliser un domaine skiable attrayant à proximité des grandes villes, évitant aux adeptes des sports d'hiver de Zurich et de Bâle de se rendre en voiture au Tyrol du sud ou en Autriche, cela a aussi un sens écologique.» En ce qui concerne la durabilité, il souligne la rapidité de démontage des remontées mécaniques au cas où on n'en aurait plus besoin. «Les pylônes se retirent en une journée, les fondations en une semaine, et trois ans après, je défie quiconque de dire qu'un domaine skiable a jamais existé à cet endroit.»

Pour le moment, sur le domaine de Titlis, l'heure n'est pas au démontage, mais à l'extension. M. Wyler, l'entrepreneur parfois impatient, fait preuve de réalisme et cherche à établir le dialogue avec tous les intéressés. Si le rapport de durabilité environnementale et les autorités d'aménagement du territoire devaient aboutir à des conclusions négatives, il devrait renoncer à son projet de grand domaine skiable au cœur de la Suisse, mais il en aurait gros sur le cœur.

\* Engelberg était l'une des études de cas du projet «Développement touristique durable dans les régions alpines».

Direction de projet : **Prof Dr. Thomas Bieger** (modèle de management) et **Dr Heinz Rütter** (système de monitoring)

Contact : thomas.bieger@unisg.ch ; heinz@ruetter.ch



# L'accessibilité met les destinations sur la bonne voie

**Des chercheurs ont étudié le rôle central joué par l'accessibilité au niveau de l'attractivité touristique et de l'exploitation économique des Alpes dans le cadre du PNR 48 «Système de transport, comportement des touristes et structure spatiale des paysages alpins».**

*Texte Pirmin Schilliger, Lucerne*

«Plus l'accessibilité est bonne, plus haut est le sommet» affirme le directeur de projet Kay Axhausen\*, désignant une carte suisse avec une topographie très inhabituelle: là où le territoire devrait en fait être le plus plat, des centres comme Bâle, Berne, Zurich, Lausanne ou Genève s'étirent en hauteur comme des sommets escarpés. Les Alpes bernoises, grisonnes et valaisannes se présentent, elles, comme un plateau, alors que les vallées alpines du Rhône, du Rhin et du Tessin s'arrondissent comme de douces collines. «L'accessibilité en terme de trafic est inversement proportionnelle à la topographie réelle» explique Kay Axhausen. Il présente une autre carte sur laquelle la Suisse est bizarrement déformée, car les distances y sont converties en temps de déplacement. Le Plateau est considérablement rétréci, tandis que les Alpes se sont allongées. Avec la comparaison historique tout devient clair: durant la période 1950 à 2000, la surface de la Suisse s'est réduite de moitié. Axhausen explique ainsi que «les temps de déplacement ont diminué de

moitié durant les 50 dernières années», conséquence de la construction des routes nationales, de la croissance vertigineuse de la motorisation individuelle (TMI) et de l'aménagement des transports publics (TP) avec des horaires toujours plus denses.

## **Gagnants et perdants**

Il est évident que le Plateau a bien plus profité de la meilleure accessibilité que l'arc alpin où seuls les lieux plus forts économiquement sont gagnants. Malgré d'importants investissements, les régions périphériques – p.ex. Obergoms, Val Blenio, Val d'Onsernone, Bergell ou Münstertal – ont seulement pu s'améliorer de façon secondaire. Ce développement se répercute sur la structure territoriale: la périphérie a perdu encore plus de places de travail et d'habitant-e-s. Dans les communes alpines proches des agglomérations et dans les régions touristiques comme la haute Engadine ou les hautes vallées valaisannes du versant Sud, les taux de

croissance sont en revanche nettement supérieurs à la moyenne. Les pôles de croissance de l'arc alpin se concentrent donc sur quelques régions limitées.

La population de l'arc alpin réagit de manière très sensible aux modifications de l'accessibilité, dont dépendent d'ailleurs fortement les perspectives de développement des destinations touristiques. Celles qui améliorent leur accessibilité et leur offre touristique peuvent en principe compter sur un plus grand nombre de visiteurs.

### Le temps de déplacement est décisif

Cette constatation s'applique cependant uniquement aux touristes journaliers et de week-end. «Pour eux, l'accessibilité est le critère le plus important», souligne Axhausen. Les hôtes de courte durée s'accommodent de deux à trois heures de temps de déplacement par trajet, ce qui programme les bouchons périodiques. Pour les hôtes à la semaine ou de plus longue durée, l'attractivité du lieu est au contraire beaucoup plus importante. Ils sont plutôt séduits par des idées innovatrices et un positionnement différencié. «Plus long est le séjour, moins le rôle joué par l'accessibilité est important», dit Axhausen.

Malgré cela, l'accessibilité reste toujours un point essentiel dans le choix de la destination touristique. Les hôtes comparent l'attrac-

tivité d'un séjour par rapport à d'autres alternatives dans le monde en se basant principalement sur le temps de déplacement. Les destinations de l'arc alpin les plus éloignées des centres démographiques doivent compenser leurs désavantages par une offre touristique plus attractive. Parallèlement au temps nécessaire, les coûts de déplacement sont également un facteur de «résistance spatiale». «Le manque de données ne nous a malheureusement pas permis de chiffrer le montant de cette «résistance spatiale» regrette Axhausen.

### Surmonter les désavantages par une stratégie plus claire

Au niveau régional, les chercheurs ont analysé le système de transport et l'infrastructure territoriale à Verbier, St-Moritz, Scuol, Wengen, Engelberg et Bettmeralp. «Nous avons choisi des lieux vivants, qui se différencient fortement les uns des autres du point de vue de l'accessibilité, de la localisation, de la qualité de l'offre et du niveau des prix», dit Axhausen. Durant ces dix dernières années, ces destinations ont presque simultanément amélioré leurs infrastructures de transport touristique et leur accessibilité.

Cette corrélation ne peut cependant pas être généralisée: Bettmeralp a réussi à améliorer ses capacités de transport entre 1960 et 2000, passant de presque zéro à 35'000 personnes à l'heure,





## « Durant la période 1950 à 2000, la surface de la Suisse s'est réduite de moitié. »

alors que, parallèlement, l'accessibilité à grande échelle du domaine skiable du glacier d'Aletsch n'a connu aucune amélioration importante. Pour que ses infrastructures soient durables, Bettmeralp s'est profilé au moyen d'une stratégie claire de destination familiale, sans voiture, offrant à la fois la tranquillité et un enneigement d'altitude garanti pour les hôtes de longue durée. Cette station de sports d'hiver a ainsi pu compenser les désavantages liés à sa situation défavorable au tourisme journalier.

### **L'offre définit le comportement local**

Au niveau du développement territorial, les six études de cas n'offrent qu'une comparaison limitée. Quatre destinations touristiques les plus anciennes, St-Moritz, Wengen, Scuol et Engelberg, qui ont pu s'établir déjà avant l'avènement des infrastructures de transport modernes, sont en concurrence avec deux destinations plus jeunes, Bettmeralp et Verbier. A partir de 1960, le changement structurel économique est en œuvre dans chaque région pour l'agriculture et le secteur des prestations de service, ainsi que la forte augmentation des infrastructures touristiques de transport. Les trois destinations avec la valeur d'accessibilité la plus élevée – Engelberg, Verbier et St-Moritz – disposent également de la plus grande capacité de transport.

Comment se comportent les touristes une fois arrivés à la destination choisie? Kay Axhausen a mené une enquête avec son équipe dans les six destinations mentionnées afin de clarifier cette problématique. Il en résulte que le système de transport local et l'ensemble de l'équipement touristique constituent les facteurs essentiels de la mobilité locale. Plus l'offre en desserte à petite

échelle est bonne, plus les hôtes sont mobiles localement. Le nombre et la répartition des remontées mécaniques, des skilifts et des pistes jouent un rôle décisif pour le tourisme hivernal. «La véritable attraction pour les gens, c'est de pouvoir entreprendre un maximum sur le lieu même de leurs vacances», explique Axhausen.

### **Toujours plus rapporte toujours moins**

Les résultats de l'étude proposent des bases décisionnelles et des recommandations aux prestataires touristiques pour un développement durable du territoire et des transports. Axhausen souligne l'effet essentiellement contre-productif induit par des infrastructures supplémentaires dans les nombreuses régions alpines ayant déjà atteint un degré élevé d'accessibilité. Alors que dans certaines destinations se dessine déjà une surcapacité, par exemple avec les skilifts, il serait judicieux de se concentrer à l'avenir sur les localisations les meilleures. Parallèlement au facteur-clé de la «desserte des voies de communication», d'autres facteurs prennent progressivement de l'importance: Comment les destinations d'hiver se positionnent-elles face au défi du changement climatique? Comment veulent-elles et peuvent-elles limiter la construction excessive en plusieurs endroits de résidences secondaires? «On pourrait à l'avenir certes parfaitement imaginer des situations où une nouvelle route aurait un rôle décisif en terme de développement touristique» concède Axhausen, mais cela devrait plutôt être une exception. «La plupart des destinations établies ne peuvent se plaindre d'un manque d'accessibilité ou d'une mauvaise accessibilité».

\* Prof. Dr Kay Axhausen, IVT-ETH Hönggerberg, directeur du PNR 48 «Système de transport, comportement des touristes et structure spatiale des paysages alpins».



# Services publics au pied du mur: des faits plutôt que des mythes

**La notion de «services publics» a certes gagné en force mythique dans le discours politique des dernières années, mais pas en clareté. L'avenir économique des régions périphériques et la cohésion nationale seront-elles réellement menacées lorsque les marchés des télécommunications, de la poste, des transports régionaux et de l'électricité seront libéralisés? Une étude menée dans le cadre du PNR 48 a voulu concrétiser les débats – entretien avec Christof Abegg, co-auteur de l'étude.**

*Entretien de Stefan Christen, Lucerne, avec Christof Abegg\**

*Christof Abegg, la libéralisation des services publics est-elle finalement un bien ou un mal pour les régions de montagne?*

Ni l'un ni l'autre. Une réponse tranchée n'est pas possible. La situation varie d'entreprise à entreprise, de région à région et cela dépend en outre du type de service – télécommunications, poste, transports régionaux, électricité. La tendance générale montre cependant que la libéralisation ne facilite pas les activités économiques dans les cantons alpins. L'ouverture des marchés représente un défi pour les entreprises.

*Mais elle est incontournable.*

Les entrepreneurs perçoivent la libéralisation comme une influence venue de l'extérieur. Elle est inexorable, dans un certain sens. Il reste cependant une marge de manœuvre, des possibilités d'influencer le développement de manière positive.

*Lesquelles?*

Cela dépend des structures et de la catégorie de l'entreprise. Ce sont principalement les grandes entreprises qui réagissent proactivement à la libéralisation et qui profitent par exemple de la baisse des prix ou d'améliorations qualitatives.

Vu leur taille, ces entreprises ont la possibilité de comparer les offres, de les négocier séparément et de les adapter à leurs besoins. D'autre part, les petites et moyennes entreprises (PME) n'ont souvent pas les capacités, les ressources financières ou humaines pour se procurer les informations pertinentes. Il existe donc un besoin en offres facilitant l'accès des PME à ce savoir-faire. Il s'agit là par exemple d'une tâche pour les associations professionnelles consistant à créer des plates-formes pour les entreprises. Je pense par exemple au réseau alpin «Alpinetwork», un projet européen INTERREG, auquel participe la région de Suisse centrale. L'objectif de ce projet est d'encourager la diffusion des technologies de l'information et de la communication au sein des PME de Suisse centrale et d'optimiser l'utilisation des technologies.

*Dans cette étude, vous arrivez à la conclusion que les services publics sont également des facteurs d'implantation importants pour les entreprises en régions de montagne, mais qu'ils ne sont manifestement pas décisifs. Pourquoi pas? Quels sont les facteurs décisifs dans l'arc alpin?*

## « La notion de service public, chargée de la symbolique de la cohésion nationale, devient quasiment un mythe. »

Les services publics sont naturellement importants en tant qu'infrastructure de base. Sans un accès approprié aux services publics, rien ne peut réussir sur le plan économique. Mais les facteurs déterminants pour la réussite économique sont aussi importants en régions de montagne que partout ailleurs. Cela dépend spécifiquement de la branche. La recherche en main-d'œuvre très qualifiée s'avère souvent difficile dans les régions alpines. Ces régions souffrent fréquemment d'une importante «émigration des cerveaux»: les jeunes personnes bien formées quittent la région. L'aspect de l'accessibilité et des distances joue cependant aussi un rôle essentiel.

*Les entreprises nationales, les anciennes régions fédérales, étaient durant de nombreuses années les principales pourvoyeuses d'emploi dans les cantons de montagne. Un boulet qui s'est accru avec la libéralisation?*

L'étude s'est concentrée sur les services existants. Les effets du processus de libéralisation

sur les anciennes régions n'ont pas explicitement été considérés. Mais en particulier pour un canton analysé, le canton d'Uri, où la diminution des postes de travail de l'armée ou des CFF est de plus en plus marquée, cette question est naturellement très sensible. La dépendance historique des entreprises nationales s'est sans aucun doute répercutée sur le climat économique; elle n'a pas vraiment favorisé l'esprit d'entreprise. Si les petites et moyennes entreprises souhaitent à l'avenir profiter des avantages de la libéralisation, l'initiative entrepreneuriale doit se développer, ainsi qu'une meilleure mise en réseau des différents acteurs locaux, transcendant les frontières communales.

*L'étude montre que le processus de libéralisation accentue les inégalités, la polarisation spatiale – et ce au sein même de l'arc alpin. Les régions centrales de l'arc alpin ne perçoivent certes pas la libéralisation comme un inconvénient, mais les périphéries des régions alpines périphériques par contre oui...*

... ce qui correspond en fin de compte à un développement logique, économiquement explicable. Ce résultat n'est pas surprenant. Nous savions quelle direction ils suivaient – sans bien sûr nous complaire dans les débats politiques dominants, qui sont souvent menés de manière très émotionnelle. La notion de service public, chargée de la symbolique de la cohésion nationale, devient quasiment un mythe. Nous avons pour objectif de concrétiser cette discussion, de la nuancer: dans quelles régions existe-t-il des exigences pour lesquelles les prestations de service sont éventuellement remises en cause par la libéralisation? Il s'avère justement que l'ouverture du marché est partiellement perçue comme un désavantage, mais qu'elle ne menace généralement pas l'existence même des entreprises.

*Trois études de cas menées simultanément dans les cantons d'Uri, des Grisons et du Valais constituent le fondement de cette étude. Vous avez collaboré et vous avez été soutenus par des acteurs locaux. Comment une telle collaboration s'est-elle mise en place?*

De façon très agréable. Nous avons reçu le soutien d'entrepreneurs, de groupements économiques et des autorités. L'intérêt pour cette thématique était généralement très grand. L'analyse a également été accueillie de manière positive. Il est autrement plus difficile désormais de transposer les résultats car il s'agit finalement de questions politiques sensibles – jusqu'à quel degré accepte-t-on, voire encourage-t-on consciemment, des qualités variables de desserte? Les cantons traitent cette problématique de manière différenciée. Il est par exemple clair qu'aux Grisons, ce type de questions est abordé

publiquement depuis longtemps – les débats au sujet d'une desserte différenciée entre les régions ne sont en soi pas rejetés. Dans le canton d'Uri, notre analyse semble être partagée, mais la discussion commence seulement à émerger. Elle nécessite des stratégies cantonales dans les domaines du développement territorial – et de l'économie politique – comportant des objectifs clairs et spatialement différenciés quant à l'offre future des services publics. Le programme gouvernemental 2004/2008 du canton d'Uri contient déjà à ce sujet des propositions claires, visant un développement variable des forces dans chaque partie du canton.

*Comment renforcer encore la conscience au sujet de cette thématique ?*

Il est maintenant important d'envisager des projets concrets dans chaque région. Le développement de solutions innovatrices correspondant aux besoins spécifiques locaux est une priorité. Il faut aussi avoir le courage nécessaire pour quitter les chemins connus et oser aborder de

nouvelles voies. Dans le cadre d'un vaste projet alpin, le Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB) poursuit par exemple l'objectif de développer de nouveaux modèles au moyen de projets exemplaires afin de promouvoir une couverture efficace et malgré tout de qualité élevée des prestations de services publics.

\* **Christof Abegg** était collaborateur au projet «Conséquences de la libéralisation des services publics sur la capacité concurrentielle des entreprises dans l'arc alpin suisse», auquel ont également participé l'Institut d'aménagement du territoire de l'EPF Zurich (Institut für Raum- und Landschaftsentwicklung, IRL), la Communauté d'études pour l'aménagement du territoire de l'EPF ainsi que Beratungs-, Planungs- und Ingenieurunternehmen Ernst Basler + Partner. Ch. Abegg est aussi co-auteur de l'ouvrage «Libéralisation des services publics» (Hauptverlag, Bern, 2004. ISBN 3-258-06816-X)

Direction du projet : **Prof. Dr Alain Thierstein**, Technische Universität München

Contact : [thierstein@raumentwicklung.ar.tum.de](mailto:thierstein@raumentwicklung.ar.tum.de) ;  
[christof.abegg@ebp.ch](mailto:christof.abegg@ebp.ch)





# Perspectives d'avenir pour les régions labellisées

**Comment doit s'organiser la nouvelle politique régionale suisse pour favoriser un développement durable de l'arc alpin ? Le projet FUNalpin propose la création de régions labellisées, pour lesquelles il a développé un concept de détermination et de certification.**

*Texte Pirmin Schilliger, Lucerne*

Au bout de la vallée du Muotatal (SZ), un panneau d'information au bord d'un chemin répertorie les montants investis depuis 1961 dans cette partie de la vallée pour les protections contre les avalanches, les sentiers forestiers et les projets de reboisement : 12,3 mio de CHF. Au vu des quelque 100 habitants qui peuplent encore cette partie de vallée, cela représente un montant non négligeable de 100'000 CHF par personne. Cela sans compter les sommes importantes des paiements directs agricoles. De telles dépenses sont-elles justifiées ? N'existe-t-il pas d'alternative avec un meilleur rapport coût/profit ?

## **Puiser dans les potentiels**

De nombreuses voix s'élèvent pour demander une mise en œuvre plus ciblée des moyens en politique régionale : c'est-à-dire supprimer la répartition selon le principe de l'arrosoir visant à financer des infrastructures et à conserver une population décentralisée sur l'ensemble du territoire de l'arc alpin, mais développer au contraire un soutien sélectif à certaines régions.

Afin de définir à l'avenir la direction et le montant des flux financiers issus de la péréquation financière et des subventions, le pro-

jet FUNalpin dirigé par Martin Boesch\* a étudié trois différents types de paysage (cf. encadré p. 29), dont ressortent, au regard d'une politique régionale efficace, les régions subissant l'exode rural ainsi que les régions agricoles. Toutes deux doivent impérativement se développer différemment. Alors que la situation socio-économique des régions d'exode (depleting regions) va encore se détériorer, les régions telles que le Binntal ou le Münsertal possèdent le potentiel adéquat pour conserver leur univers et ainsi leurs perspectives d'avenir, grâce à leur mélange d'agriculture, de tourisme proche de la nature et de paysage intact, et avec une bonne stratégie d'innovation. C'est ici que les fonds publics investis promettent de déployer les meilleurs effets.

## **Impulsion grâce au label**

Dans l'idée de FUNalpin, ces régions, communes et collectivités locales doivent être privilégiées dans l'obtention de transferts financiers de l'Etat, dès lors qu'elles s'engagent pour un développement régional durable. Afin de les différencier des autres types de régions, elles doivent être qualifiées de «régions labellisées» et être reconnues comme telles. Par ce signe distinctif protégé

## Typologie des régions paysagères

**Régions à activité touristique intensive**, comportant de grands domaines skiables et une hôtellerie forte, dont l'avenir économique n'est pas menacé. Exemples: Flims/Laax, St-Moritz, Zermatt. Ces régions sont si viables qu'elles pourraient supporter une diminution des transferts financiers, tout en s'adaptant encore plus fortement aux forces du marché.

**Régions subissant l'exode rural**, dont la population baisse fortement, qui voient leurs surfaces agricoles utiles diminuer et qui n'ont aucune activité touristique, ou seulement très extensive. De telles régions, que l'on trouve p.ex. dans les Alpes orientales italiennes, pourraient à l'avenir aussi exister dans l'arc alpin suisse. Seuls des transferts financiers élevés permettent, avec peine, de compenser la faiblesse structurelle économique de ces régions. On ne peut freiner ni le vieillissement démographique, ni l'exode rural. Dans certains cas, il serait sensé de laisser ces régions à la nature.

**Régions agricoles**, formées de centres démographiques traditionnels et connaissant une activité touristique proche de la nature. Il s'agit de régions qui ont le potentiel économique nécessaire pour se développer durablement à l'avenir. Dans tous les cas, elles nécessitent un soutien des pouvoirs publics. La compétitivité de ce type de paysage est toujours tributaire des transferts financiers. Ces régions se distinguent pour la plupart grâce à leurs propriétés paysagères, culturelles et écologiques. Exemples: Binntal, Diemtigtal, Münsterthal, Toggenburg.

(label), la politique régionale mettrait un instrument à disposition pour mener de façon ciblée la déprise territoriale. Elle pourrait ainsi utiliser les fonds publics de façon plus effective pour la sécurité et le développement continu du paysage culturel et de la valeur naturelle dans l'arc alpin.

Quels critères de telles régions labellisées devraient-elles remplir? Pour y répondre, le projet FUNalpin a étudié de façon approfondie trois régions-test, le Binntal (VS), le Safiental (GR) et le Sernftal (GL), en tant que régions labellisables. Deux études de cas, menées à Zermatt (VS) pour sa force touristique, et au Val d'Onsernone (TI) en tant que région d'exode, ont permis d'établir des comparaisons. L'équipe de recherche a entre autres déterminé la force économique régionale, calculé les flux de transfert provenant du reste de la Suisse et estimé la ressource «paysage». Les régions-test ont quant à elles été sélectionnées sur la base de motifs pragmatiques.

Les chercheuses et chercheurs se sont gardés de fixer à l'avance des critères absolus qu'une région labellisée devrait remplir. Afin de délimiter plus exactement le type de «région à label», une liste de 15 indicateurs a été établie, tenant compte des domaines environnement, société et économie, ayant un potentiel de développement régional durable. L'indicateur «proche de la nature», qui désigne un environnement intact, sera par exemple répertorié avec les surfaces énumérées dans un inventaire de protection. La «structure démographique pondérée» constitue un indicateur

de société important, puisque la part des 20 ans, respectivement des 60 ans, dans une région permet des déductions sur le processus d'exode. Dans le domaine de l'économie, les indicateurs comme la valeur ajoutée brute régionale et la productivité de chaque branche jouent un rôle décisif.

## Test de durabilité et certification

Mesurées à l'ensemble des indicateurs, les trois régions-test obtiennent de bons résultats. Même le Safiental est «labellisable», malgré une valeur ajoutée moindre, car la vallée est marquée par une agriculture de montagne peu productive. Dans les deux autres vallées, les revenus issus des redevances hydrauliques, du tourisme et de l'industrie (industrie de la boisson au Sernftal) ont une certaine importance. Conformément à cette situation économique, les transferts financiers annuels au Safiental, avec bien 13'000 CHF par habitant-e, sont nettement supérieurs à ceux du Sernftal (5'000 CHF) ou du Binntal (5'800 CHF). En moyenne annuelle, 3'200 CHF en flux financiers proviennent du reste de la Suisse à l'arc alpin (cf. article p. 9).

Afin de déterminer les régions labellisables, les chercheurs ont développé un modèle flexible et renoncé à des valeurs-seuil rigides. «Une région à label doit présenter une pondération de plusieurs indicateurs culturels, sociaux, écologiques et économiques de durabilité et remplir les critères correspondants», souligne Dominik Siegrist\* de la Haute école de Rapperswil.

Pour les profanes, cela a l'air encore passablement théorique et abstrait. Siegrist le conçoit tout à fait: «Notre modèle sert en premier lieu de base théorique, ce n'est pas encore un outil destiné à l'utilisation». Avec ses collègues, il projette, dans un prochain temps, de développer un outil internet avec lequel chaque région pourra elle-même calculer sa performance de durabilité.

Cette évaluation online permettra aux régions intéressées de faire un premier test de durabilité. Le chemin des régions potentiellement labellisables à celles qui seront reconnues et qui pourront prétendre aux transferts publics devrait ensuite se dérouler en suivant un processus graduel de certification. L'équipe de recherche propose pour cela un organe de certification neutre, agissant de façon indépendante aux niveaux politique et personnel. Celui-ci devrait examiner les candidats au label lors d'une procédure en trois étapes. Le certificat «région labellisée» serait finalement accordé par la Confédération pour une durée de cinq ans.

## Instrument pour la politique régionale

Un label d'une part pour l'encouragement économique et d'autre part en tant qu'instrument de marketing pour une région et ses produits: ces propositions ne datent pas d'aujourd'hui. De telles remarques ne sont naturellement pas ignorées par l'équipe de FUNalpin. Cette dernière ne désire pourtant pas provoquer de nouveaux remous dans la «salade» des labels déjà existants. La question se pose cependant: comment les régions labellisées doivent-elles se différencier des autres types de régions, par exemple des parcs naturels régionaux en projet ou des réserves de biosphère? «Idéalement, les parcs naturels régionaux devraient se rapprocher considérablement de nos régions labellisées» estime Siegrist. En effet, pas plus d'une douzaine de parcs naturels régionaux ne pourront voir le jour en Suisse, ce qui représentera seulement quelques pourcents du périmètre terri-

torial concerné. Le modèle de label va plus loin. De l'avis de l'équipe de FUNalpin, il devrait devenir un instrument important du développement régional dans l'ensemble de l'arc alpin suisse. Même lorsque le seuil est placé très bas, les zones les plus faibles structurellement auraient seulement une chance limitée de devenir des régions labellisées. Elles sortiraient du cadre des subventions.

Pour l'équipe de recherche, il est clair que le travail doit continuer. Avant que le concept des régions labellisées puisse aussi être politiquement accepté, des projets de suivi sont nécessaires. «L'un des problèmes est la notion usée et vague de la durabilité, laquelle joue dans notre méthode un rôle important», constate Siegrist. Reste à prouver que les 15 indicateurs, choisis parmi plusieurs centaines de possibilités, sont les bons. Un autre obstacle est constitué par le manque de données statistiques permettant de comparer les régions, par exemple au niveau de leur force économique.

Afin de combler les lacunes, l'équipe de FUNalpin essaye de lancer des projets de réalisation avec des services privés et publics intéressés, en poursuivant le même but : à l'avenir, les transferts financiers dans l'arc alpin ne doivent pas être absorbés, mais au contraire aider à générer plus de valeur ajoutée issue d'une utilisation du sol plus écologique. Le secteur privé doit aussi en profiter, du moment qu'il crée et commercialise des produits de qualité, protégés par un label reconnu. L'instrument conçu par FUNalpin permet d'investir les fonds publics de façon ciblée dans les régions où cet investissement rapporte les fruits escomptés.

\* **Prof. Dr Martin Boesch** de l'Université de St-Gall est directeur du projet FUNalpin, **Prof. Dr Erich Renner** et **Dr Dominik Siegrist** sont ses deux représentants. Une équipe de recherche interdisciplinaire en géographie, sociologie, économie et sciences de l'environnement de l'Université de St-Gall, de la Zürcher Hochschule Winterthur (ZHAW) et de la Hochschule für Technik Rapperswil (HSR) a participé au projet.

Contact : martin.boesch@unisg.ch

« Les parcs naturels régionaux devraient se rapprocher considérablement de nos régions labellisées. »





## Binntal : potentiel pour une future région labellisée

**Le Binntal (VS) remplit les critères de durabilité nécessaires pour une future région labellisée. Telle est la conclusion du projet FUNalpin, qui a ausculté le Binntal sous toutes ses coutures. Mais pour quelle raison cette région du Haut-Valais, qui a déjà été choisie comme projet-pilote pour un parc naturel régional, aurait-elle encore besoin d'une nouvelle étiquette ?**

*Texte Pirmin Schilliger, Lucerne*

Fin novembre. Le village de montagne de Binn semble tellement endormi que je me demande comment je vais occuper les cinq heures d'attente jusqu'au prochain bus. Il n'y a pas âme qui vive dans la rue et si ce n'était le bruit du ruisseau, il y régnerait un silence de mort. Les magasins, la poste et les quelques boutiques de souvenirs avec en vitrine des sculptures sur bois et des minéraux sont fermés pour la pause de midi. Seul le restaurant «Zur Brücke» est ouvert. Les rares clients sont trois ramoneurs et le chauffeur du bus. Je pourrais encore céder à la tentation et retourner à Fiesch dans la vallée principale par le même bus.

Au lieu de cela, après un café, mes pas m'emmènent de nouveau à l'extérieur. Un panneau d'information indique que Binn n'est peut-être pas tout à fait inerte. Il devrait y avoir d'autres restaurants, tous fermés, quelques paysans, un éleveur de moutons, une scierie, des sculpteurs sur bois, quelques amateurs de pierres précieuses, une école publique avec six enfants et naturellement une église. Il n'y a cependant toujours personne en vue. Je contourne le village par l'arrière et suis un sentier en direction du passage de l'Albrun.

### **L'Eldorado des amis des minéraux**

Il reste si peu de neige que le feu de prévention des avalanches que

je dépasse bien vite n'a pas besoin de clignoter. La neige des versants adroits des montagnes a complètement fondu, mais les torrents et cascades sur leurs flancs sont figés par la glace. Après avoir passé une place de camping en hibernation et deux hameaux luisants de propreté, je me retrouve une heure plus tard presque accidentellement à la carrière de Lengenbach. Avec plus de 100 minéraux, dont 19 jusqu'à présent uniquement à cet emplacement, elle représente l'un des plus importants filons de minéraux. C'est en été qu'elle devient pour ainsi dire l'attraction touristique du Binntal, lorsque promeneurs et amateurs de pierres précieuses peuplent la vallée.

Mais en novembre, la carrière est délaissée. Je fouille rapidement autour d'un tas de débris, enfouis quelques morceaux dans mon sac à dos et retourne au village, qui maintenant fait preuve d'une certaine activité. Un paysan martèle l'avant-toit de son écurie, des enfants crient et, quelque part, une tronçonneuse rugit. Même le bureau de l'association «Binntal pur» – créé en 2002 pour gérer le projet-pilote de parc naturel régional – s'est entre-temps ouvert.

J'en profite pour m'informer. Grâce au projet, Binn et les deux communes d'Ernen et Grengiols veulent mettre en valeur les

potentiels de développement qui existent dans leur grand territoire de 160 km<sup>2</sup>. La phase de mise en œuvre sera soutenue entre autres par le Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), par le canton du Valais et par le Fonds suisse pour le paysage.

### **Des transferts financiers au goutte à goutte**

Armandus Zenzünen, président de la commune de Grengiols et directeur de l'association «Binntal pur» me l'avait déjà expliqué au téléphone : «Le parc naturel est une véritable chance de développement pour notre région périphérique structurellement faible». Bien entendu, le million de CHF que les gens du Binntal peuvent tout juste escompter chaque année d'un futur parc naturel régional ne suffira pas à assurer l'avenir. Car les chercheurs, qui ont examiné les trois communes dans le cadre du projet FUNalpin, y ont constaté les caractéristiques typiques d'une région périphérique structurellement faible : valeur ajoutée moindre, vieillissement démographique, faible niveau de formation et importante fuite des cerveaux (brain drain).

Dans chaque commune, la situation de départ est différente : A Ernen, le tourisme joue un rôle non négligeable. La localité s'est fait une place ces dernières années dans le calendrier culturel national avec un festival estival de musique classique. Et le petit domaine skiable d'Erner Galen attire aussi des hôtes en hiver. A Grengiols, au contraire, le tourisme est moins significatif. Au mieux, le lieu est apprécié par les pendulaires qui se rendent dans la région de Brig ou de Viège pour travailler. L'avenir de la partie inférieure de cette vallée s'avère incertain, à Binn précisément. Ici, loin dans la vallée latérale, les revenus ne sont assurés ni par le tourisme, ni par une industrie, ni par les prestations de service.

Afin de garder l'économie régionale en vie, les pouvoirs publics allouent des transferts financiers considérables – annuellement près de 6,3 mio CHF au total, ou 5'830 CHF par habitant-e. Plus de la moitié de ce montant est destiné à l'agriculture ou à l'exploitation forestière, peu productives. Sans les indemnités provenant de l'économie de l'énergie (redevances hydrauliques), la situation des trois communes serait encore plus difficile.

### **Potentiel somnolant**

«Malgré tout, un considérable potentiel sommeille ici». Klaus Anderregg, président de l'association «Binntal pur», en est convaincu. Assis à la table de l'auberge avec le journaliste radio et l'ethnologue, il explique en détail ce qu'il veut dire par là. Il fait remarquer les montagnes glaciaires, les ravissants petits lacs, les paysages de signification nationale, les multiples régions marécageuses, l'impressionnante diversité des minéraux, la faune et la flore intactes. Il existe ici des espèces rares et endémiques telle que la tulipe de Grengiols. La région n'a pas été défigurée par les lignes à haute tension grâce à son inscription, il y a 40 ans, dans l'inventaire fédéral des paysages, sites et monuments naturels d'importance nationale (IFP). Anderregg est confiant : au plus tard en 2007, la création officielle du parc naturel régional permettra d'avancer.

L'équipe des chercheurs du projet FUNalpin arrive à des conclusions similaires. «Le Binntal remplit indubitablement les critères associatifs, écologiques et économiques de durabilité qui sont imposés à une région labellisée», reconnaît Dominik Siegrist\*.

La région n'aurait pas seulement la possibilité de devenir un parc naturel, mais également une région labellisée.

Mais quelle est la différence ? «La certification en tant que parc naturel et la région labellisée que nous proposons devraient être clairement distinguées», explique Siegrist. L'incitation première de la création d'un parc naturel régional réside dans l'objectif économique d'une plus-value touristique durable. La région labellisée signifie par contre une certification fondamentale garantissant un développement durable et ainsi des transferts financiers futurs. «Le Binntal a besoin des deux pour son futur : un tourisme pédestre proche de la nature dans le parc naturel, mais encore et toujours des subventions publiques», souligne Siegrist.

### **Candidat boiteux**

Retour à notre pause café. Même sans les étiquettes dont ils pourraient peut-être une fois se parer, les gens du Binntal ont déjà pris l'initiative il y a longtemps. Anderregg énumère différents projets : la mise en réseau écologique dans l'agriculture, la commercialisation des produits régionaux – fromage, viande et objets en bois – et, grâce au label de parc naturel, l'organisation d'un tourisme proche de la nature, l'entretien des chemins muletiers historiques. La rénovation de l'Hôtel Ofenhorn, un bâtiment de la Belle Epoque, devrait se poursuivre et l'hôtel devrait rester ouvert toute l'année. On désire collaborer avec le parc naturel Vegliadevero du Piémont tout proche. Mais tout cela coûte cher, des millions seulement pour l'hôtel et une fromagerie.

Le succès de toutes ces initiatives dépendra aussi du peuplement de la vallée par les générations futures. A Binn, entre 1970 et 2000, le nombre d'habitants a diminué de 202 à 155. Et si le processus devait se poursuivre ? «Le parc naturel n'est pas un remède miracle pour maintenir la population à Binn» pense Anderregg. Par exemple, si l'école était fermée, cela pourrait bien porter le coup fatal. L'homme qui vient de décrire un Binntal dynamique ne se fait pas d'illusion : «Si la Suisse devait cesser de promouvoir le peuplement décentralisé de l'arc alpin, le Binntal serait un candidat boiteux. C'est pourquoi il est nécessaire de contrer cela maintenant en plantant des jalons durables, grâce au parc naturel régional (PNR) et au label régional.

A cinq heures de l'après-midi, tandis que le bus négocie les étroits virages en direction de Fiesch, il fait déjà nuit noire. Je suis, comme à l'aller déjà, le seul passager. Et je circule sur une route que Winston Churchill a dû emprunter une fois. C'est écrit sur le registre de l'Hôtel Ofenhorn. Bientôt, c'est Sydney Pollack, le réalisateur de films, attendu pour Noël, qui sera inscrit dans le registre. Isolé du reste du monde, comme cela semble être le cas par une froide journée de novembre, Binn ne l'est pourtant pas tant que ça.

\* Dr Dominik Siegrist, directeur adjoint du projet FUNalpin, Forschungsstelle für Freizeit, Tourismus, Landschaft FTL, Hochschule Rapperswil

Direction du projet : Prof. Dr Martin Boesch, Forschungsstelle für Wirtschaftsgeografie und Raumordnungspolitik FWR-HSG, Universität St. Gallen

Contact : martin.boesch@unisg.ch



# Promouvoir la vie et laisser émigrer

Quelques rares régions de l'arc alpin sont florissantes, mais nombreuses sont celles qui font face à des problèmes tels que les difficultés économiques, le changement structurel et partiellement l'émigration. Elles luttent pour leur survie. Dans ces conditions, l'occupation décentralisée du territoire de l'arc alpin a-t-elle encore un sens ? Serait-ce si grave si – comme le préconisent certains économistes – quelques régions de montagne étaient abandonnées ? Les fonds investis dans la recherche publique doivent-ils se concentrer sur les régions alpines ayant un rôle de prestation écologique ? La «nouvelle politique régionale» de la Confédération dessine-t-elle des perspectives ? Benjamin Buser d'Avenir Suisse, le géographe et économiste Martin Boesch, Thomas Egger, directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB), et l'économiste René L. Frey se sont exprimés durant cette table ronde sur un débat d'actualité.

*Durant des décennies, la politique suisse a suivi la stratégie de l'occupation décentralisée du territoire national. Quel bilan peut-on tirer aujourd'hui ?*

**Thomas Egger :** L'objectif de la politique régionale visait depuis les années 1970 une concentration décentralisée. On voulait renforcer les centres régionaux afin que les régions se renforcent d'elles-mêmes. Cette stratégie fut à mon avis couronnée de succès. Et elle sera égale-

ment une réussite dans le cadre de la nouvelle politique régionale de la Confédération (NPR). Il y a naturellement eu des aspects négatifs, la population a légèrement diminué dans l'arc alpin. Ce recul ne doit cependant pas être surestimé ; il est resté limité à quelques pourcents dans la majorité des situations.

**René L. Frey :** Je ne suis que partiellement d'accord avec cette analyse. Cette stratégie a finalement



porté ses fruits uniquement dans les grandes régions touristiques. La région environnant le Gotthard par exemple est très peu dynamique. L'ETH-Studio à Bâle a par exemple qualifié cette région de «jachère alpine». La question n'est pas celle de savoir si l'occupation décentralisée a été atteinte, mais il s'agit de s'interroger sur l'objectif de l'occupation décentralisée du territoire : a-t-elle effectivement un sens ?

*Les régions touristiques mentionnées ont-elles réellement été dépendantes de la politique régionale existante ? N'auraient-elles pas réussi même en l'absence de politique régionale ?*

**Benjamin Buser :** La politique régionale était une nécessité indiscutable durant les trente dernières années. Il y avait des désavantages structurels dans l'arc alpin. Les bonnes mesures ont été prises ; je pense en particulier aux infrastructures de développement. Cependant, cette phase est dépassée depuis longtemps, il faut démarrer avec du nouveau.

**Martin Boesch :** La politique régionale ne se réduit pas uniquement à l'aide en matière d'investissements dans les régions de montagne (LIM). Depuis la deuxième guerre mondiale, la Suisse a en fait implicitement suivi une conception orientée vers les Alpes : Là où un être humain s'est établi en région de montagne, là nous resterons jusqu'à la fin des temps – cette pensée équivalait à une vision générale de l'Etat. Je trouve que la politique régionale de la Confédération a longtemps été une réussite. Entre temps toutefois, les besoins de la population des régions de montagne ont changé : elle n'accepte plus le mode de vie à l'ancienne, mais aspire à un style de vie urbain. Mais cela ne peut pas être réalisé en montagne. Le changement de paradigme perceptible à propos du développement territorial dans les Alpes vient dans une certaine mesure de l'intérieur – il n'est pas proclamé par des économistes par exemple.

*Le principe de la concentration décentralisée a-t-il été réalisé sans grand enthousiasme ? On en a peu ressenti les effets dans la politique agricole ou dans la politique d'aménagement du territoire...*

**Thomas Egger :** C'est une réalité : la Suisse a trop longtemps exercé une promotion basée uniquement sur les infrastructures. C'est seulement à présent que la nouvelle politique régionale vise explicitement à promouvoir la compétitivité et l'innovation des régions de montagne, et, au-delà de l'économie, la qualité de vie. Toutes les politiques sectorielles doivent y contribuer.

**René L. Frey :** À l'occasion d'un voyage dans les vallées alpines suisses, j'ai récemment constaté

quelles sommes énormes ont été en partie investies – par exemple dans le domaine des transports. Au Safiental (GR), par exemple, des millions ont été investis pour la construction d'un tunnel routier d'une largeur démesurée et long d'1,7 kilomètre. En amont, au fond de la vallée, il ne reste cependant que quelques centaines d'habitants. Je considère cela comme un gaspillage d'argent. S'ajoute à cela qu'aucune des 54 régions soutenues par l'aide en matière d'investissements en régions de montagne n'a pu se passer de cet encouragement durant les trente années de son existence. Ce n'est pas sérieux. Que reste-t-il encore à promouvoir aujourd'hui dans la région Gstaad/Saanen (BE), par exemple ? On devrait pouvoir dire : dorénavant, vous marchez sur vos propres jambes.

**Benjamin Buser :** Dit de façon quelque peu excessive, bien des régions se sont même efforcées de rester dans une zone d'encouragement LIM. C'est peut-être compréhensible, mais cela engendre toutefois une évolution négative. C'est-à-dire qu'on ne souhaite pas s'identifier à la réussite, mais qu'on préfère rester à un niveau inférieur à la moyenne afin de continuer à toucher l'argent de la promotion.

*Il a été question d'un changement de paradigme. Qu'est-ce qui doit changer dans les objectifs de la politique régionale ?*

**René L. Frey :** La concentration décentralisée doit être conçue à une plus large échelle spatiale. Ce sont aujourd'hui les régions métropolitaines qui se positionnent avec succès au niveau de la compétitivité territoriale. Elles ne peuvent cependant pas fonctionner par elles-mêmes ; elles ont besoin d'une périphérie de proximité et d'un arrière-pays élargi. En d'autres termes, les centres doivent endosser une certaine co-responsabilité vis-à-vis de leur périphérie rurale. Mais cela ne signifie toutefois pas que partout où un être humain a installé une maison, il doit toujours y avoir des habitants.

**Thomas Egger :** J'envisage la poursuite du développement à plus petite échelle. Par exemple, un petit centre régional tel qu'Ilanz (GR) a un rôle à jouer pour son arrière-pays. De nombreuses régions touristiques alpines ont une fonction centrale. Cet aspect est bien exprimé dans le nouveau rapport de développement territorial de l'office fédéral compétent. Les cartes de l'ETH-Studio de Bâle ou d'Avenir Suisse escamotent scrupuleusement cette réalité.

*La carte mentionnée d'Avenir Suisse, qui représente l'arc alpin par une tache blanche, provoque beaucoup de récriminations depuis quelques*

*mois. Pourquoi la fondation Avenir Suisse ignore-t-elle les centres touristiques régionaux ?*

**Benjamin Buser :** On ne peut que répéter ce qui a déjà été dit : cette carte illustre un fait statistique. Elle représente les interdépendances concernant le marché du travail. Elle met en évidence le fait que les centres touristiques n'ont pas dépassé les valeurs seuils. On doit cependant aussi constater que le tourisme n'a contribué que de manière ponctuelle au bien-être et à la croissance des régions de montagne, mais pas en terme d'occupation décentralisée. Aujourd'hui, peu nombreuses sont les destinations en Suisse qui suivent le marché global ; le tourisme ne représente pas une machine de croissance décentralisée pour l'arc alpin.

**Martin Boesch :** Je partage la perspective selon laquelle nous devons différencier des types de région. Il serait ce faisant erroné de s'intéresser uniquement aux régions métropolitaines et d'oublier le reste. Les centres subordonnés ont aussi une valeur qualitative, ils offrent eux aussi des postes de travail et une qualité de vie importante, ils génèrent eux aussi une valeur ajoutée. Une hiérarchie des centres selon différents niveaux est nécessaire. La question est simple : dans quelle perspective spatiale nous situons-nous ? Un débat politique est nécessaire pour définir la quantité de moyens à investir pour assurer le fonctionnement d'une région.

*Quelles représentations pourraient jouer un rôle dans ce débat - parallèlement à la valeur ajoutée de nature purement économique ?*

**René L. Frey :** Je suis également favorable à l'habitation décentralisée – dans les endroits où elle a un potentiel durable. Cela ne signifie pas qu'elle doive occuper tout le territoire. Je souhaiterais que l'homme se retire de certaines vallées. Beaucoup de vallées n'ont économiquement aucune chance, mais un potentiel écologique d'autant plus élevé. Je comprends naturellement que les personnes concernées ne sont pas enthousiasmées par ce genre de propos. Mais je pense à nos descendants. Ils ne voudraient certainement pas d'une Suisse qui soit complètement bétonnée.

**Martin Boesch :** Une certaine dynamique dans les structures d'implantation démographique est tout à fait censée. Croissance et décroissance – les deux mouvements devraient être possibles. La décroissance démographique n'est pas une catastrophe économique ou sociale, elle peut aussi être une chance ; je pense par exemple aux qualités de confort de ces paysages. Mais un tel développement ne doit pas être livré au hasard.

Il nécessite un consensus, une stratégie. Il nécessite aussi et dans tous les cas des mesures transitoires en faveur des personnes concernées. Entre le retrait piloté des surfaces sur tous les fronts et le maintien du statu quo je vois une troisième voie, une stratégie pour l'arc alpin basée sur la prestation et la contre-prestation. La question qui se pose aujourd'hui est la suivante : Quels rendements économiques les régions alpines peuvent-elles durablement obtenir de leurs ressources paysagères ? Les « régions labellisées » telles que celles que nous avons analysées dans le cadre de notre projet PNR 48 pourraient être la solution : elles reçoivent des fonds de manière ciblée pour leur prestation écologique à valeur ajoutée.

**Thomas Egger :** Mais il est quand même crucial que les gens puissent prendre leur destin en main. On ne peut pas accepter que d'autres leur expliquent à quel point l'exode rural doit être évalué positivement. S'il est question d'un renforcement de la coopération entre villes et campagne dans la nouvelle politique régionale, ce genre de déclarations provoque seulement de nouvelles crispations au lieu d'encourager une compréhension mutuelle. On doit dialoguer sur place avec les habitants. Naturellement, si dans une région l'esprit d'initiative est inexistant et que personne ne peut dessiner de perspective, l'allocation de moyens doit cesser. Je suis d'accord avec cela. L'opportunité doit cependant être donnée aux gens de pouvoir décider par eux-mêmes des stratégies à développer.

**Martin Boesch :** Laisser les gens décider par eux-mêmes ? Le fait est qu'ils ont été massivement soutenus durant des années ! Le Safiental a déjà été cité. Chaque année, environ 6 000 CHF sont investis par habitant via le transfert de paiements – trois fois plus que pour des régions de montagne comparables. On ne peut pas parler dans ce cas de décisions volontaires et responsables ; il s'agit purement et simplement d'une assistance structurelle. Soyons quand même honnêtes : il y a des régions de montagne qui n'ont aucune chance. Et dans ces cas-là, un processus du haut vers le bas est sans aucun doute nécessaire. La politique – à quelque niveau que ce soit – doit clarifier la question des priorités du développement territorial. Des conventions d'objectifs sont nécessaires, ainsi que des mandats de prestations quantifiables autour desquels il est possible de se profiler. La conception de la politique agricole avance dans cette direction, mais elle n'est pas non plus réalisée précisément parce que la base s'y oppose. Le changement structurel ne signifie toutefois pas uniquement un positionnement sur la production de niche. Cela signifie aussi que dans certains endroits ce processus n'ira pas sans retrait du territoire.





*Qui pourrait initier de tels processus?*

**Martin Boesch:** Les cantons vont de plus en plus s'y atteler. La nouvelle péréquation financière de la Confédération aura pour conséquence une attribution de moyens qui ne soit plus répartie sur le territoire. Les autorités cantonales vont prioritairement décider de l'attribution des ressources financières. Elles vont les répartir le plus efficacement et le plus profitablement possible – les attentes décentralisées vont de ce fait être mises de côté. Ce processus montre également que la promesse selon laquelle la nouvelle péréquation financière servirait de remplacement à la politique régionale décentralisée ne se réalise pas.



**Benjamin Buser:** En fin de compte, la nouvelle péréquation financière est également basée sur le principe de la solidarité. Les pôles financiers forts soutiennent les pôles financiers faibles – c'est-à-dire les cantons de montagne. Cette solidarité m'apparaît comme trop unilatérale. Il existe également une solidarité inverse. Les villes attendent des régions de montagne que ces dernières s'efforcent d'utiliser les ressources de manière efficace et qu'un retrait de certaines vallées alpines ou une certaine concentration soient possibles. Si la reconnaissance des coûts était perceptible dans les régions économiquement désavantagées, l'acceptation vis à vis des régions de montagne serait améliorée. Les citoyens aussi sont réceptifs à la solidarité.

**Thomas Egger:** Mais il est malheureusement peu reconnu que la nouvelle péréquation financière introduit également certains mécanismes de compensation à destination des villes – aux frais des régions de montagne. En outre, quelque 20 milliards de francs seront investis dans le domaine des transports publics urbains et d'agglomération dans les prochaines décennies – les régions de montagne soutiennent cet effort.

**René L. Frey:** Cela n'a cependant rien à voir avec la redistribution. L'investissement financier dans les infrastructures de transport urbain poursuit des objectifs explicites d'efficacité et de croissance.

*Les régions de l'arc alpin ont-elles la capacité d'entreprendre elles-mêmes une différenciation spatiale?*

**Thomas Egger:** Elles n'en ont aujourd'hui pas les capacités. Ni les structures, ni les moyens, ni les conditions ne sont réunis pour cela. Je répète: on doit donner aux régions les moyens de mener elles-mêmes ces processus. Des instruments plus flexibles sont nécessaires afin de soutenir de tels processus, par exemple dans le cadre de programmes pluriannuels entre le canton et les régions.



**Benjamin Buser:** De tels instruments sont évidemment nécessaires. Mais la nouvelle politique régionale de la Confédération les autorise de manière limitée. Certains anciens instruments, comme par exemple l'aide aux entreprises ont à nouveau été reconduits sans autre remise en question – et surtout: les régions ne sont, comme précédemment, pas tenues à se prendre en charge au niveau économique. Avenir Suisse critique cet état de fait de la nouvelle politique régionale si celle-ci est appliquée sous cette forme édulcorée.

*Qu'en est-il des approches concrètes concernant une sélection de l'arc alpin: quelles régions devrait-on encore soutenir à l'avenir, quelles régions devrait-on laisser tomber?*

**René L. Frey:** Un genre de planification, de développement territorial piloté par l'Etat central serait certainement erroné. Les conditions cadres doivent être définies de telle sorte que les personnes puissent se positionner correctement. Il ne doit plus être question de pomper de l'argent vers les Alpes afin de bloquer des processus orientés économiquement. Du reste, une partie de la population émigre de toute façon lorsqu'elle peut trouver ailleurs des meilleures conditions de vie.

**Martin Boesch:** Du point de vue légal, je vois cela différemment. Les processus de décision individuels doivent être intégrés à un cadre stratégique – avec des déclarations claires au sujet de ce qui va se passer, où et quand. Les cantons ont dernièrement montré, par exemple au niveau de la politique des routes et des transports, qu'ils peuvent et veulent fixer des priorités. Les régions doivent faire de même: se concentrer sur l'abandon ou l'investissement de territoire. Un cadre structurel est nécessaire pour ce processus qui est inévitable. Ce cadre doit être mis en place au niveau politique, il ne peut pas être du ressort d'un processus d'action isolé.

*Les intervenants*

**Prof. Dr Martin Boesch,** Université de St Gall, directeur du projet «FUNalpin» du PNR 48

**Prof. Dr René L. Frey,** Center for Research in Economics, Management and the Arts, directeur du projet «Stratégies de négociation lors de conflits environnementaux» du PNR 48

**Dr Benjamin Buser,** directeur scientifique de projet à la Fondation Avenir Suisse

**Thomas Egger,** directeur du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)

Les questions ont été formulées par Urs Steiger, chargé de communication PNR 48, et par Pirmin Schilliger, Lucerne

Transcription: Stefan Christen, Lucerne



## Le Programme national de recherche 48 «Paysages et habitats de l'arc alpin» du Fonds national suisse

La globalisation, l'intégration européenne et la libéralisation du marché accélèrent le changement dans les régions alpines et modifient les conditions-cadres dans d'importants domaines. Depuis 2002 et jusqu'en 2007, sur mandat du Conseil fédéral, le Programme national de recherche 48 «Paysages et habitats de l'arc alpin» cherche des réponses scientifiquement étayées à la question de savoir quels développements de l'espace alpin sont perceptibles, socialement souhaitables, écologiquement acceptables et économiquement supportables.

A ce propos, cinq questions-clés sont centrales :

*Comment les paysages et les habitats de l'arc alpin sont-ils perçus ?*

*Comment et pourquoi les paysages et les habitats de l'arc alpin évoluent-ils ?*

*De quelle manière des objectifs communs pour le développement des paysages et des habitats peuvent-ils être déterminés et atteints ?*

*Quelles valeurs économiques les paysages et les habitats de l'arc alpin ont-ils ?*

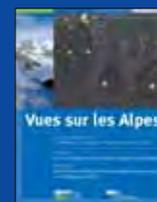
*Comment l'évolution des paysages peut-elle être anticipée ?*

Une étroite collaboration entre les chercheurs et la population vivant dans l'espace alpin doit contribuer de manière efficace à ce que la recherche soit ancrée dans les attentes des acteurs concernés et développe des stratégies de solutions durables. En tant que Programme national de recherche, le PNR 48 accorde une grande importance au fait que les résultats de la recherche diffusent dans la pratique et atteignent ainsi une utilité concrète élevée.

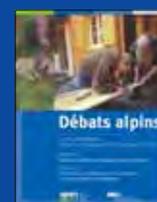
### Les cahiers thématiques du PNR 48

Par ses cahiers thématiques, le PNR 48 offre une information accessible autour des cinq questions-clés de la recherche. Ils paraissent en 2005/2006 de manière bimensuelle. Les cahiers thématiques éclairent le contexte scientifique de ces problématiques et donnent un aperçu de l'activité des projets de recherche ainsi que des résultats obtenus et encore attendus. Ils se consacrent en particulier aux caractéristiques de la recherche transdisciplinaire et montrent comment les chercheurs favorisent et valorisent le dialogue avec la pratique. Dans l'ensemble, les cahiers thématiques souhaitent rendre les thèmes de recherche accessibles. C'est pourquoi la rédaction ainsi que les auteurs suivent essentiellement le point de vue journalistique pour le choix des thèmes et leur présentation. Les cahiers thématiques ne remplacent cependant aucunement les publications scientifiques. Un aperçu de ces dernières se trouve sur le site internet.

Déjà parus :



**Vues sur les Alpes**  
Cahier thématique I  
du PNR 48



**Débats alpins**  
Cahier thématique II  
du PNR 48

[www.pnr48.ch](http://www.pnr48.ch)



NFP 48 Landschaften und Lebensräume der Alpen  
PNR 48 Paysages et habitats de l'arc alpin  
NRP 48 Landscapes and Habitats of the Alps